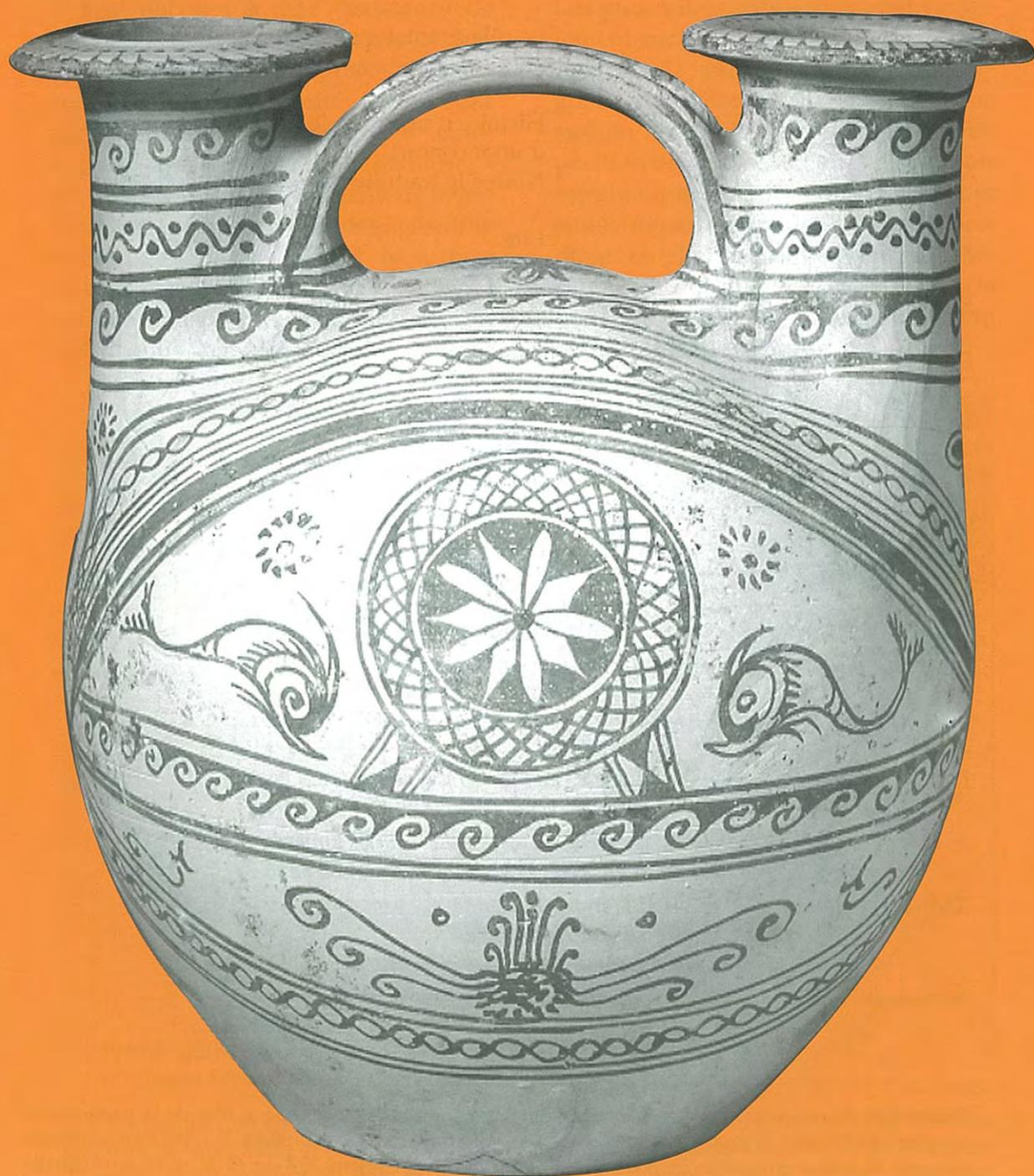


DESTINOS



AMITIÉS GRÉCO-SUISES – LAUSANNE
ASSOCIATION GRÉCO-SUISSE JEAN-GABRIEL EYNARD – GENÈVE
BULLETIN N° 33 – NOVEMBRE 2002

SOMMAIRE

p. 3-10	S. FACHARD	A propos de quelques fortins du territoire d'Erétrie.
p. 11-17	F. MÜLLER	Le rôle dramatique des objets dans l' <i>Ajax</i> et les <i>Trachiniennes</i> de Sophocle.
p. 19-26	P. NIRVANAS	Histoire d'un crime (extrait des manuscrits d'un inconnu). Nouvelle traduite par M. Lassithiotakis.
p. 27-28		Lire.
p. 29-30		Exposition.
p. 31		Annonces.
p. 32-34		Chroniques des associations.
p. 35		Présentation des associations.

DESMOS

<i>Editeur, annonces</i>	<i>Association des Amitiés gréco-suisse, case postale 2105 1002 Lausanne, CCP 10-4528-0 Association gréco-suisse Jean-Gabriel Eynard, case postale 5032, 1211 Genève, CCP 12-8216-7</i>
<i>Rédaction</i>	<i>Christiane Bron, Lausanne André-Louis Rey, Genève Collaboration: Marie-Lise et Yves Gerhard, Lausanne</i>
<i>Imprimeur</i>	<i>Imprimerie Fleury IPH & C^e, Yverdon</i>

Illustration de couverture: Askos à tête féminine et aux dauphins Sur chaque côté de la panse, deux dauphins s'affrontent de part et d'autre d'une rosace. Une tête féminine (Aphrodite?) orne, telle une figure de proue, la surface en dessous du goulot. Daunie, 350-200 av. J.-C. Haut. 20,4 cm; Ø 20 cm Photo: Nathalie Sabato © Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève. Dépôt de l'Association Hellas et Roma, inv. n° HR 191

A PROPOS DE QUELQUES FORTINS DU TERRITOIRE D'ÉRÉTRIE

Les campagnes de prospection menées par l'Ecole suisse d'archéologie en Grèce¹ ont mis à jour l'existence de plusieurs enceintes de pierres sèches réparties dans l'arrière-pays de l'antique Érétrie. La majorité d'entre elles présente des caractéristiques communes tout à fait intéressantes, à savoir des positions de hauteur bénéficiant de points de vue dégagés, une faible quantité de matériel de surface et une absence de structures internes conséquentes, autant d'indices qui selon nous semblent écarter l'hypo-

thèse d'habitats et privilégier celle de sites de surveillance, voire de fortins. Les plus importants se calquent parfaitement sur une forte démarcation naturelle tracée par une ceinture montagneuse qui délimite la plaine érétrienne tant au nord qu'à l'ouest (fig. 1). Cette position de limite est d'autant plus perceptible que tous les sites traités sont situés dans un contexte de zone bordière: en effet la frontière érétrio-chalcidienne, dont la localisation exacte nous est inconnue, fraie son chemin dans notre zone d'étude.

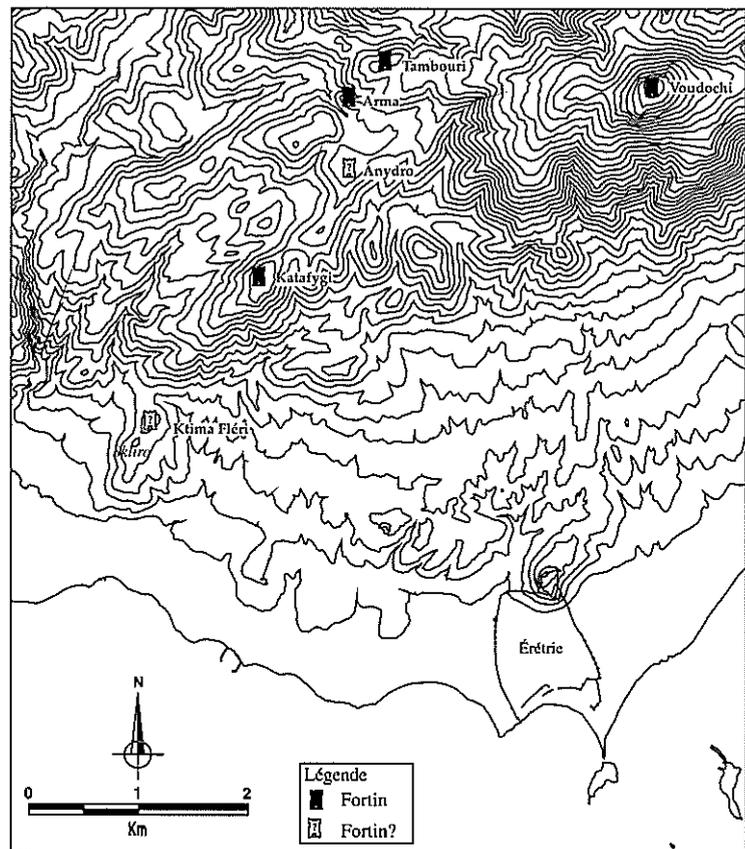


Fig. 1:
Carte des environs
d'Érétrie: situation des fortins
(dessin Fachard/Simon).

S. Fachard-PSimon, 2002

¹ Sur les résultats de ces campagnes, cf. P. Simon, «Une campagne de prospection du territoire érétrien», in *Antike Kunst* 42 (2000), pp. 131-133 ; «Nouvelles investigations dans le territoire de la cité d'Érétrie», in *Antike Kunst* 44 (2001), pp. 88-91 ; «Nouvelles activités de prospection dans le territoire érétrien», *Antike Kunst* 45 (2002), p.125-127.

Les pages qui suivent entendent faire part des premiers résultats de notre étude sur la défense du territoire d'Érétrie, limités toutefois aux structures les plus caractéristiques établies à proximité de la cité.

Perchée au sommet rocailleux du Voudochi (797 m), une double enceinte de pierres sèches fut décrite au début du XX^e siècle²: bien qu'elle soit fort mal conservée, il est toujours possible de repérer l'enceinte interne d'un diamètre de 35 m (la largeur des murs variant de 2,30 à 2,50 m), ainsi que l'enceinte externe, d'un diamètre d'environ 72 m. Le point de vue depuis le sommet est panoramique puisque la majeure partie de l'Eubée centrale, le canal eubéen, une partie des côtes attiques et béotiennes, Chalcis et le détroit de l'Euripe, Amarinthos et bien sûr Érétrie sont embrassés d'un coup d'œil. Ce panorama exceptionnel semble doter le sommet du Voudochi d'une importance stratégique déterminante, sinon vitale pour les Érétriens, tant pour le contrôle que pour la communication à l'intérieur de son territoire. Chaque route d'invasion potentielle, aussi bien terrestre que navale, menant à la cité est contrôlée visuelle-

ment depuis cet *epiphanestatos topos* (lieu très en évidence). Si l'existence d'une enceinte fortifiée n'a donc rien d'étonnant, en revanche sa datation reste controversée puisque la céramique de surface recueillie par les différents chercheurs remonte aux époques archaïque et classique, avec une réoccupation durant la période byzantine³.

En quittant le sommet en direction de l'ouest, nous longeons une ligne de crête sur environ 2,5 km avant d'atteindre à Tambouri une vaste enceinte ovoïde de pierres sèches de 68 x 45 m occupant le sommet d'une butte rocailleuse située à 490 m d'altitude et à 5 km au nord-ouest d'Érétrie.



Fig. 2: Fortin de Tambouri: tronçon ouest, vue nord.

² Papavasiliou, G.A, *Archaiologiki Ephimeris*, 1905, p. 27.

³ Samson, A., «ΧΕΡΣΑΙΑ ΚΑΙ ΝΗΣΙΩΤΙΚΑ ΚΑΤΑΦΥΓΙΑ ΤΗΣ ΠΡΟΙΜΗΣ ΒΥΖΑΝΤΙΝΗΣ ΠΕΡΙΟΔΟΥ ΣΤΗΝ ΕΥΒΟΙΑ ΚΑΙ ΑΝΑΤΟΛΙΚΗ ΒΟΙΩΤΙΑ», in *Αρχ.Ευβ.Μελ.* 1985, p. 367.

L'enceinte est bien conservée (cf. fig. 2): certains tronçons ont préservé leur double parement (avec une élévation dépassant 1,5 m), et une porte est encore visible au nord-ouest.

Un contact visuel direct relie ce fortin au sommet du Voudochi ainsi qu'à l'acropole d'Erétrie; par ailleurs, la vue sur les environs est saisissante et englobe Oropos, Aulis et Chalcis. La céramique recueillie en surface témoigne d'une occupation aux V^e et IV^e s. av. J.-C., alors que Samson mentionne l'existence de tessons datant du VI^e s. ap. J.-C., prouvant ainsi une réoccupation de l'enceinte à cette période⁴.

L'absence de structures internes, la faible quantité de céramique, la largeur des murs (3 à 4 m de moyenne) et la vue dégagée sur les environs sont autant d'arguments qui favorisent l'hypothèse d'une enceinte fortifiée antique, probablement occupée temporairement, mais pouvant néanmoins, le cas échéant, abriter une forte garnison.

A quelques centaines de mètres au sud se trouve le site d'Arma surplombant le monastère d'Aghios Georghios «Arma» et dominant un petit col traversé par une route de terre permettant de rejoindre Erétrie, distante d'environ 5 km à vol d'oiseau.

Il s'agit certainement du site le plus spectaculaire et riche en matériel de notre ensemble: outre ses dimensions imposantes (94 x 53 m), il a livré un abondant matériel de surface.

Une enceinte de pierres sèches se déploie sur un mamelon rocailleux

oblong en épousant de manière admirable la configuration du terrain (cf. fig. 3): les pentes nord, ouest et sud sont des plus escarpées et rendent l'accès difficile, voire périlleux à l'ouest; le point faible du dispositif étant situé à l'est, il n'est pas étonnant, de ce fait, de constater qu'il offre le côté le plus massivement fortifié, avec une largeur de mur de 3,90 m et une élévation préservée sur 1 m à 1,50 m.

Tant la porte au sud-est de l'enceinte que les murs, constitués d'un double parement avec remplissage interne, témoignent d'une construction soignée; de plus, l'enceinte renferme plusieurs traces de structures internes (baraquements?).

La céramique recueillie en surface démontre que le site fut occupé aux V^e et IV^e s.; à l'extérieur de l'enceinte, plusieurs traces de murs ainsi que d'abondants fragments de tuiles à vernis ocre et noir – caractéristiques des époques classique et hellénistique – semblent indiquer l'existence d'un petit habitat. Bien fortifié, situé à une position stratégique contrôlant un col menant à Erétrie, le site d'Arma doit certainement être considéré comme un *phrourion* occupé par une garnison permanente.

En poursuivant notre chemin en direction du sud, nous suivons un long front montagneux escarpé formant une ligne de crête continue qui relie plusieurs sommets avant de se rapprocher de la mer à la hauteur de la butte de Skliro. Cette «barrière», qui offrait assurément une protection naturelle pour les Erétriens, fut probablement

⁴ *Id.*, p. 367.

exploitée et renforcée par l'implantation d'un fort au lieu-dit de Katafygi (le refuge).

Cette éminence (360 m), située à env. 3,5 km de l'acropole d'Erétrie, est reconnaissable à des falaises calcaires qui la découpent à l'est. A l'ouest du sommet se trouve un circuit de pierres sèches s'étendant sur 47 m de long et 35 de large; les murs d'une épaisseur variant entre 2 et 3 m sont composés de deux parements et d'un remplissage interne de pierres; l'ensemble du circuit est conservé sur une hauteur moyenne de plus d'1 m. Nous n'avons

trouvé aucun tesson, mais Samson place le site dans la période hellénistique⁵; si, à ce stade de nos recherches, il nous est impossible de dater le fortin de Katafygi, plusieurs indices tendent toutefois à privilégier une origine antique, telles des traces d'extraction sur le sommet, la largeur des murs et les similarités qu'il entretient avec les fortins décrits précédemment.

Mentionnons enfin l'excellente visibilité en direction de Chalcis, et la plaine lélantine englobée visuellement depuis le fortin de Katafygi: toute

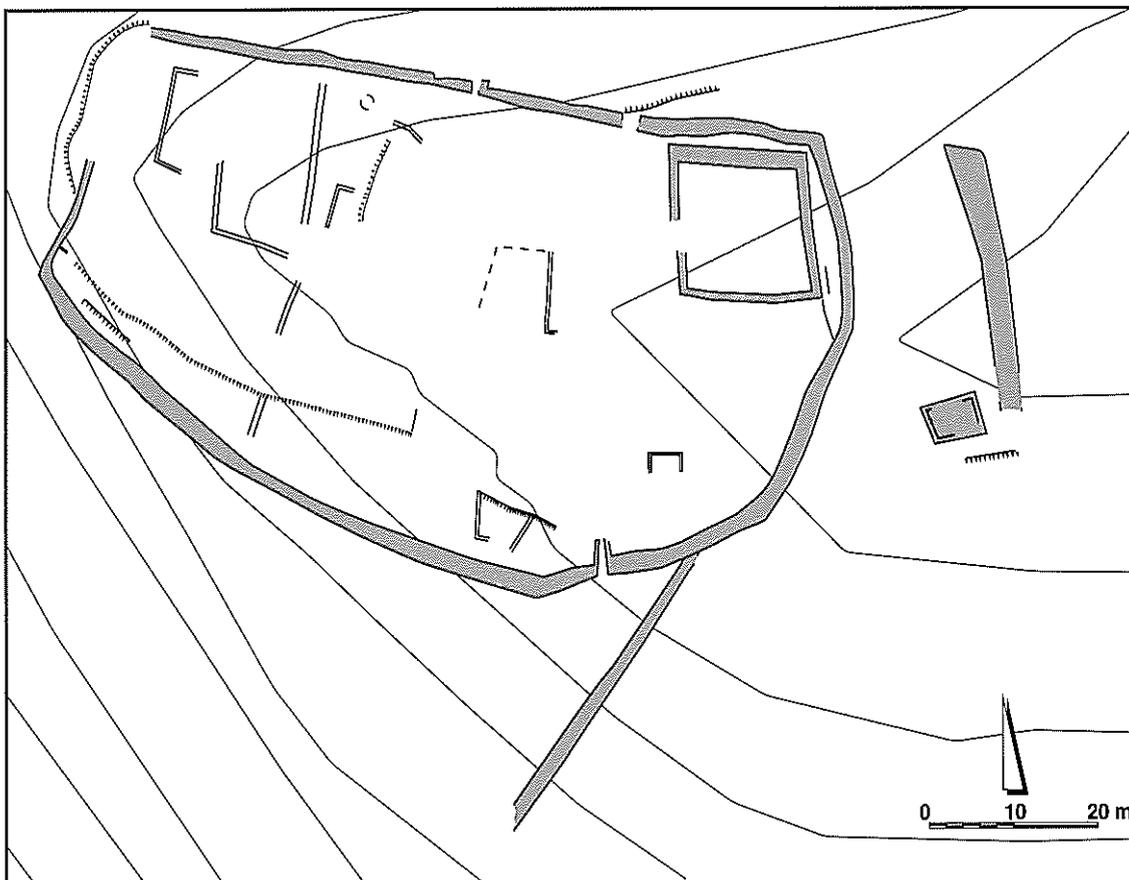


Fig. 3: Fort d'Arma: plan schématique (dessin Fachard).

⁵ Samson, A., ΚΑΛΟΓΕΡΟΥΡΥΣΗ. ΕΝΑΣ ΟΙΚΙΣΜΟΣ ΤΗΣ ΠΡΩΙΜΗΣ ΚΑΙ ΜΕΣΗΣ ΧΑΛΚΟΚΡΑΤΙΑΣ ΣΤΑ ΦΥΛΛΑ ΤΗΣ ΕΥΒΟΙΑΣ, ΑΘΗΝΑ, ΕΤΑΙΡΕΙΑ ΕΥΒΟΙΚΩΝ ΣΠΟΥΔΩΝ, 1993, p. 136.

incursion armée venant de cette direction était immédiatement repérée par des guetteurs situés dans le fortin, lequel a vraisemblablement servi de poste fortifié temporaire, voire de refuge pour les civils habitant les environs.

Mentionnons encore l'existence de deux sites, situés respectivement au nord et au sud du fortin de Katafygi, mais dont les vestiges présentement observables au sol sont trop mal conservés pour être clairement définis. Il s'agit pour le premier de restes de murs d'une largeur d'1,5 m, fort arasés, dont le plan morcelé semble révéler l'existence d'un circuit ovoïde sur le petit sommet d'Anydro; de la céramique hellénistique en faible quantité ainsi que des restes de structures internes sont repérables en surface. Pour le second, nous pouvons confirmer, au sommet d'une butte dominant le col de Ktima Fléri (112 m), la présence d'une ligne de démolition presque continue formant un circuit; quelques fragments d'amphore ont été retrouvés au sommet. Des cartes anciennes montrent qu'une route antique traversait le col de Ktima Fléri: l'hypothèse de la présence d'un petit poste fortifié permettant, en cas de menace, de défendre une des voies d'accès les plus aisées menant à la plaine érétrienne, semble donc pertinente.

Nous venons de voir comment plusieurs structures similaires permettant de contrôler, grâce à leur implantation sur des points élevés, les voies d'accès et les cols; elles semblent avoir été installées sur cette barrière montagneuse, qui protège déjà naturellement la plaine érétrienne. Il s'agit

assurément, malgré leur aspect fruste, de solides constructions dotées de murs à double parement avec remplissage interne, et dont la largeur varie entre 2,50 et 4 m pour les plus importantes. La présence de murs de pierres sèches est du reste attestée par les textes, en particulier chez Thucydide qui décrit des fortifications de campagne, comme celle construite par les Athéniens à Pylos (IV 4.1-3), ou encore celle utilisée par les Lacédémoniens à Sphactérie (IV, 31-33).

Nous leur connaissons de nombreux parallèles en Grèce continentale; les fortifications de pierres sèches posent toutefois de nombreux problèmes aux archéologues: leur technique de construction n'ayant pas évolué au cours des siècles, il est impossible de les dater d'après leur appareil. Souvent construites à même la roche et n'offrant des possibilités de fouilles que fort réduites, elles nous obligent à nous baser sur la céramique trouvée en surface – lorsqu'elle est présente – pour proposer des datations relatives ou approximatives.

Dans le cas présent, nous pouvons prétendre, sur la base des critères en notre possession, que les fortins d'Arma, Tambouri et du Voudochi représentent des fortifications érétriennes contrôlant plusieurs routes d'accès menant à la métropole, toutes occupées durant la seconde moitié du V^e s et le IV^e s. Tout porte à croire que ces enceintes, dotées de points de vue dégagés et «réfléchis», raccordées entre elles par des axes de visibilité et de signalisation, pouvaient fonctionner de manière commune sur le plan opérationnel, créant ainsi un réseau défensif érétrien; le fortin de Katafygi, ainsi que le site de

Ktima Fléri, semblent également faire partie de ce système.

Des systèmes défensifs similaires aux frontières du territoire se retrouvent dans de nombreuses cités grecques: l'exemple le plus spectaculaire est celui mis en place par Athènes au cours de la première moitié du IV^e s., comprenant un ensemble de forteresses, fortins et tours placés judicieusement et connectés entre eux par des axes d'intervisibilité, transformant ainsi l'Attique en véritable forteresse; d'autres cités de Grèce centrale et du Péloponnèse, aux moyens financiers moins importants, mirent en place des systèmes plus modestes mais répondant toutefois à la même logique stratégique. S'il est généralement admis que de telles constructions se mettent en place dans la première moitié du VI^e s., il convient toutefois de remarquer que leur avantage défensif ne fut perçu qu'au cours du V^e s., sans pour autant être appliqué de manière systématique. Nous voulons parler des fortifications, édifiées par Athènes durant la Guerre du Péloponnèse dans le but de protéger ses côtes (Sounion, Rhamnonte, Thorikos) ainsi que ses principaux points d'entrée terrestres (Eleusis, Oinoé, Panakton).

Nous connaissons par ailleurs à Athènes, Platées et Syracuse l'existence au V^e s. de *péripoloi*, patrouilleurs organisés pour surveiller les frontières et opérant à partir de fortins situés dans les zones bordières, les *péripolia* ou *phylaktéria*⁶. Ces différents éléments semblent indiquer que plusieurs cités grecques avaient déjà mis en place cer-

taines mesures concrètes de défense territoriale dès le V^e s., sans toutefois que celles-ci ne présentent les proportions ni l'efficacité stratégique de celles du IV^e.

Si, au vu de ce qui précède, nous sommes en mesure de prouver aujourd'hui qu'Erétrie prit des mesures sécuritaires pour sa *chôra* (territoire campagnard) durant la période classique, en construisant plusieurs fortins de pierres sèches permettant de contrôler des points d'accès stratégiques menant à la cité et ses abords, de nombreux points doivent encore être éclaircis avant de préciser les circonstances, la date et les fonctions de l'élaboration d'un tel système. Les éléments chronologiques en notre possession (matériel non stratifié) sont encore trop vagues pour être directement exploités, aussi souhaitons-nous nous limiter ici aux buts et aux fonctions d'un pareil système, tels que nous pouvons les imaginer en interrogeant les sources écrites.

En plus de la protection et la surveillance des zones bordières, les fortins représentaient des éléments de défense avancés de l'*asty* (la ville), favorisant une défense en profondeur. Hormis ceux d'Arma et du Voudochi, nous pensons que les fortins n'étaient pas occupés en permanence, tout au plus servaient-ils de postes de garde pour des patrouilles en temps de paix; en cas de menace, l'ensemble pouvait en revanche accueillir un déploiement important de soldats. L'ensemble du système n'apparaît pas toutefois exempt de failles, parmi lesquelles

⁶Thucydide, VI. 45 ; sur les *péripoloi*, cf. Hanson, V.D., *Warfare and Agriculture in Classical Greece*, Berkeley-Los Angeles, University of California Press, 1998², p. 91.

l'absence de source ou de citerne, la taille réduite des forts ainsi que la précarité de leur appareil n'en faisaient pas des postes fortifiés en mesure de résister pendant plusieurs jours aux assauts répétés d'une armée d'invasion. Aussi y verra-t-on avant tout un dispositif au caractère dissuasif non négligeable, capable d'avertir directement Erétrie et de solliciter des renforts adaptés à l'ampleur de la menace.

Ces premières conclusions semblent suggérer que les fortins étaient avant tout utiles en dehors du contexte de guerres à grande échelle. Le fruit de la moisson (de fin mai à fin juin) et de la récolte des olives et des vendanges au mois de septembre devait être entreposé dans des endroits sûrs, situés probablement à l'intérieur des murailles urbaines. Périodes propices à des coups de main, ravages, pillages ou invasions de la plaine pour empêcher les agriculteurs de gagner leurs champs, ruinant ainsi le labeur d'une année entière. Tant le pillage que le brigandage étaient endémiques en Grèce, et voleurs de grands chemins, pillards et bandes de mercenaires désœuvrés représentaient des menaces permanentes pour une communauté; les exemples de territoires attaqués durant toute l'année, d'arbres fruitiers et de vignes saccagés, de fermes pillées puis brûlées, de bétail dérobé, sont innombrables dans les sources écrites, aussi bien chez les historiens que chez les comiques: Aristophane met en scène le malheureux Lama-

chos qui se voit contraint de s'absenter durant les Dionysies car il doit impérativement gagner la frontière béotienne en plein hiver pour lutter contre des pillards béotiens⁷. Durant la guerre chrémonidienne, Epicharès est remercié par les habitants de Rhamnonte pour avoir établi des postes de garde et stationné des soldats à l'intérieur de la cité afin que les récoltes puissent se faire en toute quiétude⁸.

Dans la *Politique*, Aristote mentionne des magistrats «gardiens des forêts» ainsi que des «inspecteurs du territoire» recourant à des postes de garde (*phylaktéria*) pour mener à bien leurs missions de surveillance⁹.

Enfin soulignons que nos fortins ont également pu fonctionner comme lieux de refuge pour les civils et rappelons à ce titre que certains Erétriens s'enfuirent dans les montagnes à l'approche des Perses qui ravagèrent la ville en 490¹⁰. Ces divers exemples tirés des sources littéraires illustrent l'importance attribuée à la surveillance et à la défense du territoire, car outre les menaces purement militaires il existait des menaces variées d'ordre civil compromettant et mettant en danger l'organisation et la gestion de la *chôra*.

La découverte de fortins érigés aux confins du territoire érétrien n'est que le prélude d'un travail de plus grande envergure pour lequel il conviendra, dans un premier temps, de tenter d'établir de manière plus précise l'empla-

⁷ Aristophane, *Acharniens*, 1023-25, 1073-77.

⁸ SEG 24.154.

⁹ Aristote, *Politique*, 1331b.

¹⁰ Hérodote, *Histoires*, VI,100.

cement de la frontière érétienne, de préciser les fourchettes chronologiques révélées par nos trouvailles de surface, de compléter un nouveau corpus de structures afin de les intégrer de façon convaincante dans une nouvelle vision d'ensemble du territoire (priorités défensives et sécuritaires de la polis d'Érétie, surveillance et défense de la côte égéenne, des axes de communication internes, des centres de demeures et des villages, etc.).

Toutefois les premières découvertes de ce dispositif défensif du territoire d'Érétie permettent déjà de mieux comprendre, à une échelle plus large, les innombrables questions liées à la défense et à la survie d'une cité grecque.

Sylvian Fachard



**ENSEMBLE
faisons
UN GESTE**

LOTÉRIE ROMANDE

**LA LOTÉRIE ROMANDE
SOUTIENT L'ENFANCE**

DEPUIS PLUS DE 60 ANS, LES BÉNÉFICES DE LA LOTÉRIE ROMANDE SONT INTÉGRALEMENT REDISTRIBUÉS À DES MILLIERS D'INSTITUTIONS D'UTILITÉ PUBLIQUE. AINSI, LORSQUE VOUS JOUEZ, GRATTEZ OU COCHEZ, VOUS PERMETTEZ AU PREMIER MOUVEMENT D'ENTRAIDE ROMAND DE POURSUIVRE SA MISSION.

www.loterie.ch

LE RÔLE DRAMATIQUE DES OBJETS DANS L'AJAX ET LES TRACHINIENNES DE SOPHOCLE

L'épée d'Ajax et le vêtement sacrificiel envoyé par Déjanire à Héraclès sont deux éléments significatifs des intrigues de *l'Ajax* et des *Trachiniennes* de Sophocle. Ce phénomène, même s'il a déjà attiré l'attention de la critique (en particulier C. Segal¹ et O. Taplin²), mérite qu'on s'y arrête de plus près. En effet, en focalisant son attention précisément sur le rôle et la signification de ces objets en tant que tels, il est possible d'observer des analogies frappantes, si l'on compare attentivement les deux tragédies³. Attardons-nous un instant sur ces deux intrigues et tâchons de saisir quel message Sophocle tente de nous délivrer par le biais de ces objets manipulés par les personnages de ces pièces.

L'Ajax: faire parler les armes

Considérée globalement, l'intrigue de *l'Ajax* s'organise en un diptyque, dont la première partie traite de la folie d'Ajax et de son suicide, et la deuxième présente un débat autour du cadavre du héros. Si l'on prend en compte non seulement l'intrigue, mais également les éléments antérieurs et postérieurs à celle-ci (présents toutefois sous forme d'allusions), on a vite fait de constater que du début à la fin, la «carrière» d'Ajax est rythmée par l'usage qu'il fait de ses armes ou, plus

généralement, par le rapport qu'il entretient avec ses propres armes ou celles des autres.

Le point d'ancrage du drame de *l'Ajax*, c'est bien sûr l'attribution par les Grecs (en particulier les Atrides) des armes du défunt Achille, non pas à Ajax, mais à Ulysse. En résulte l'humiliation d'Ajax, renforcée, amplifiée par la folie qu'Athéna suscite en lui et qui lui fait accomplir un acte qui achève cette humiliation: le massacre, au moyen de son épée, du bétail de l'armée grecque, alors qu'il est, dans son aveuglement, persuadé d'égorger les Atrides et Ulysse. Or l'intrigue de la pièce de Sophocle commence précisément à l'issue de cet épisode, juste avant que le héros ne recouvre la raison. Ce premier épisode, longuement raconté au début de la pièce, met en scène et en évidence pour la première fois l'épée d'Ajax, qui reste dans un premier temps exclusivement attachée à cet acte déshonorant⁴.

Au moment où Ajax se rend compte de ce qu'il vient d'accomplir, il se propose d'effacer ce geste. Pour ce faire, il entend procéder à la «manipulation» de deux armes de sa panoplie: d'une part l'épée, «l'objet du crime», et d'autre part son bouclier. La première manipulation s'amorce de manière équivoque. Ajax fait tout d'abord part de son intention de se

¹ C. Segal, *Tragedy and Civilization: an Interpretation of Sophocles*, Harvard 1981.

² O. Taplin, *Greek Tragedy in action*, Londres 1978.

³ Je me limite ici à ces deux pièces, mais il est évident que *l'Electre* et le *Philoctète* peuvent entrer en comparaison.

⁴ Cf. D. Cohen, «The Imagery of Sophocles: A Study of Ajax' Suicide» *G&R* 25 (1978) 24-36.

suicider, puis feint de revenir sur cette décision et laisse entendre, de manière ambiguë, qu'il veut simplement se purifier en enfouissant son épée dans le sol de Troade. C'est la fameuse «Trugrede» (discours trompeur), qui a fait couler beaucoup d'encre. Sans entrer dans le détail de la controverse concernant ce discours, il me semble important de souligner l'ambiguïté des mots du héros, qui ne peuvent être compris véritablement qu'à la lumière de ses actes, c'est-à-dire de son suicide. C'est finalement la manipulation même de l'épée par Ajax, sous la forme de son suicide, qui vient résoudre un discours ambigu. C'est donc le langage des armes, si l'on veut, qui met tout le monde d'accord, au-delà des paroles à double sens et de l'argumentation rhétorique des uns et des autres.

L'épée d'Ajax, après avoir été le signe visible du massacre, se charge donc d'une signification supplémentaire, se trouve «re-sémantisée» par Ajax lui-même en devenant l'instrument de son suicide. Sans entrer dans le détail, on peut dire qu'au niveau des mots, des métaphores qui servent à décrire l'épée⁵, un jeu s'opère entre Ajax et son épée, qui acquiert toujours plus d'indépendance, au fur et à mesure qu'elle se trouve connotée de manière multiple. Si Ajax affiche dans la «Trugrede» son intention d'enterrer son épée, c'est finalement son propre corps qui en sera le tombeau.

⁵ Si les objets des intrigues de Sophocle constituent certainement des éléments significatifs dans la mise en scène, ils n'en demeurent pas moins pour nous essentiellement des mots du texte.

⁶ Eurysacès signifie «large bouclier».

⁷ *Il.* 6, 369-503.

⁸ Cf. P. E. Easterling, «The Tragic Homer», *BICS* 31 (1984) 1-8.

Parallèlement, la manipulation du bouclier se déroule de manière moins équivoque, mais tout aussi parlante: Ajax entend transmettre son bouclier à son fils, Eurysacès, qui porte déjà dans son nom cette marque de son destin⁶.



Fig. 1: Coupe à figures rouges de Brygos, New York L 69-11.35. Ajax mort sur son épée, couvert par Tecmessa.

Or tout au long de l'intrigue on nous rappelle la valeur positive du bouclier d'Ajax, à travers de nombreuses allusions au rôle de défenseur que tient le héros dans *l'Iliade*. Ces allusions se trouvent confirmées par un écho en miroir entre la fameuse scène du départ d'Hector dans *l'Iliade*⁷ et la scène du don du bouclier par Ajax à son fils; un parallèle s'instaure entre le triangle Hector-Astyanax-Andromaque et celui constitué dans la trame de Sophocle par Ajax-Eurysacès-Tecmessa⁸. Se crée alors un contraste

implicite entre les valeurs sombres et funestes attachées jusqu'ici à l'épée et la valeur positive du bouclier, ceci d'autant plus que l'épée est destinée à disparaître dans les entrailles obscures de la terre, alors que le bouclier doit faire perdurer l'héroïsme du père d'une génération à la suivante. Notons que la fin de l'intrigue ne laisse rien présager de bon quant au destin d'Eurysacès, et ce malgré le don dont ce dernier fait l'objet.

D'autre part, cet écho implicite (et renversé⁹) à Hector trouve sa confirmation dans les allusions, faites à maintes reprises, à l'origine même de l'épée: le fameux duel iliadique entre Hector et Ajax¹⁰, sanctionné par l'échange entre les deux héros d'un élément de leur panoplie, d'un objet qui interviendra comme par ironie du sort dans la mort des deux protagonistes. De même que la ceinture d'Ajax attachera les pieds d'Hector au moment où il sera traîné par Achille autour de Troie, de même, si l'on veut, l'épée d'Hector sera l'arme du suicide d'Ajax. Un don ancien vient dans les deux cas influencer le destin du héros, destin proprement tragique en ce qui concerne Ajax chez Sophocle. Le héros remarque lui-même ce phénomène à deux reprises au moment de la manipulation de son glaive: «du jour où mes mains l'ont reçu d'Hector, ce cadeau de mon pire ennemi, je n'ai plus rien eu de bon de la part des Argiens» (661-63), «il est le don du plus détesté de mes hôtes, du plus odieux à ma vue, Hec-

tor» (817-18); c'est aussi ce que son frère Teucros constatera de manière plus explicite lorsqu'il s'agira de donner une explication au geste d'Ajax: «tu as vu comment Hector a fini en mourant par te tuer à son tour. Admirez, je vous prie, le sort de ces deux hommes. C'est avec la ceinture même dont Ajax lui avait fait don qu'Hector, lié à la rampe d'un char d'une façon qui lui sciait la chair, se vit traîné, déchiré sans merci, alors que celui qui l'avait reçue en présent de lui a péri par cette épée sur laquelle il a chu d'une chute mortelle» (1026-33).

Et Teucros de résumer sous forme de métaphore le rôle crucial de l'épée dans le destin d'Ajax (et accessoirement de la ceinture dans celui d'Hector): «N'est-ce pas l'Erinye qui forgea ce fer, et Hadès, artisan féroce, qui fabriqua ce lien? Pour moi, ici comme partout, je dirai volontiers que les dieux *s'ingénient à façonner (mèchanân)* eux-mêmes les destins des mortels» (1035-8). On trouve exprimé ici de manière imagée et synthétique le rôle des objets aux yeux d'un protagoniste et spectateur de l'action tragique: les objets constituent le lieu où viennent se cristalliser et se rejoindre à la fois les intentions divines et celles des mortels (présents dans l'intrigue ou encore disparus si l'on songe à Hector). Ainsi leur manipulation sur scène devient le vecteur, toujours ambigu et plein d'ironie, de l'accomplissement à la fois de l'action tragique et, au-delà, du destin du protagoniste.

⁹ La comparaison entre la scène iliadique et celle du drame de Sophocle laisse apparaître Ajax comme l'antithèse négative d'Hector; cf. P. E. Easterling, *art. cit.*

¹⁰ *Il.*, 7, 288-312.

Les *Trachiniennes*: communiquer par des dons

Dans les *Trachiniennes*, un certain nombre de phénomènes similaires, mais aussi de contrastes, peuvent être observés. Tout d'abord, si l'intrigue des *Trachiniennes* concerne surtout Héraclès, la figure de Déjanire n'en reste pas moins omniprésente et tragique. C'est que toute la pièce est construite sur l'échange entre ces deux protagonistes, échange tout à fait indirect, puisqu'ils ne se rencontreront jamais. En effet, toute la tension dramatique repose sur l'attente du retour d'Héraclès, et sur la réaction, sur le mode du retard, de Déjanire face au danger que représente pour elle l'arrivée d'une concubine dans sa maison, comme anticipation du retour du héros. Dès lors, toute une série d'intermédiaires intervient dans le processus de la communication entre mari et femme qui rythme la pièce.

Ainsi le fameux *péplos* envoyé par Déjanire, ce vêtement sacrificiel qui se trouve imprégné du poison issu à la fois du sang du centaure Nessos et du venin de l'Hydre de Lerne; en effet, c'est une flèche d'Héraclès enduite de ce venin qui a terrassé le centaure, au moment où ce dernier tenta de profiter de son rôle de passeur afin de ravir Déjanire, fraîchement épousée à Héraclès. Cet épisode, bien antérieur au temps de l'intrigue, ne cessera de faire l'objet d'allusions dans le cours de la pièce, un peu à la manière de l'épisode du duel iliadique entre Hec-

tor et Ajax dans la pièce évoquée plus haut¹¹: en effet, le don de Déjanire à Héraclès dans l'intrigue de Sophocle trouve son origine dans un premier don (assorti d'instructions): celui du centaure mourant à Déjanire.

Autre objet, Iole même, qui fait figure de don d'Héraclès à sa femme. C'est le point d'ancrage initial de la pièce (tout comme le massacre du bétail l'était dans l'*Ajax*): avant de rentrer en personne dans son *oikos* de Trachis, le héros fait parvenir à sa femme un «lot» de captives, dont se détache une figure silencieuse, Iole, visiblement la concubine qu'Héraclès s'est choisie à l'issue du sac de la ville d'Oechalie. C'est cette situation initiale qui déclenchera la réaction de Déjanire sous la forme de la manipulation (du don) d'un objet: le *péplos*, qui devient dans les mains de Déjanire un philtre d'amour et finira par être une arme fatale à Héraclès. Enfin, la tablette laissée par Héraclès à Déjanire constitue également un objet destiné à entretenir la communication entre les deux protagonistes, et ce dans le contexte du langage oraculaire: en effet, elle annonce le moment du retour d'Héraclès, qui instaure la tension dramatique de la pièce.

Tous ces objets se trouvent ainsi transmis, échangés, «interprétés», manipulés par les protagonistes, et finissent par constituer un langage en soi. Or, d'une part et comme dans l'*Ajax*, ce langage peut être opposé à la communication verbale des protagonistes, qui souvent reste trom-

¹¹ Un autre épisode, plus ancien encore, se retrouve sous forme d'écho dans la pièce: celui de l'altercation entre Héraclès et le monstre fluvial Achélôos, dont l'enjeu se trouve justement être Déjanire. On notera à travers ces allusions la fréquence du thème de la confrontation du sauvage et du civilisé.

peuse¹². D'autre part, et de manière beaucoup plus flagrante que dans l'*Ajax*, ce langage contient toute l'ironie tragique, puisque chacun des protagonistes le conçoit à sa façon: ainsi, la tablette constitue le langage même des oracles (un langage ambigu par définition, et souvent compris trop tard); Iole fait figure d'anomalie ou d'intruse dans la communication d'un homme marié à sa femme; le *péplos* interviendra successivement dans une rhétorique amoureuse et érotique pour Déjanire, puis dans un dispositif sacrificiel, comme prétexte dans la ruse de Déjanire; de plus, le *péplos* intervient dans un processus à la fois de mort et d'accomplissement du destin, dans un langage propre au Centaure Nessos et à Héraclès qui en a triomphé, puisque ce dernier sera tué par le truchement d'un objet que le centaure a laissé derrière lui, mais qui a également transité par les mains du héros lui-même (le venin est aussi issu des propres flèches d'Héraclès); dans le cadre de la scène du sacrifice, le langage propre au civilisé vient s'affronter directement à un langage monstrueux et bestial. En outre, au moment de la mort du héros, de même qu'Ajax finissait par ne faire plus qu'un avec son épée, Héraclès se

trouvera pris en étau par une arme sournoise, dans une scène où viendront se superposer langages d'amour et de mort: le philtre d'amour s'avère être une arme dévorant la peau et les entrailles du héros.

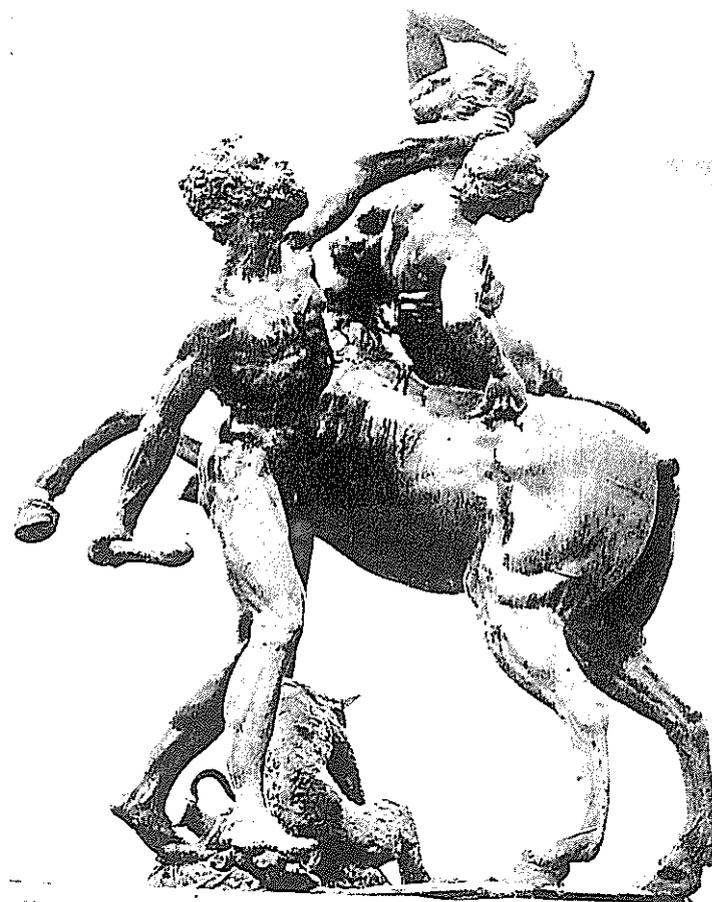


Fig 2: Héraclès, Déjanire et Nessos. Bronze du XVI^e siècle.

De manière tout à fait similaire à ce que l'on observe à propos de l'épée dans l'*Ajax*, l'intrigue des *Trachiniennes* nous présente la mort du héros comme résultant finalement d'un don sournois remontant à un passé plutôt lointain par rapport au présent de l'intrigue. Ainsi, on l'a dit, le *péplos* fait

¹² Par exemple, dans le cas du dialogue entre Déjanire et Lichas à l'occasion de l'arrivée de Iole à Trachis, 225-334; dans cet épisode toute une ambiguïté est entretenue au sujet de la signification de l'envoi par Héraclès d'Iole dans le foyer, domaine de Déjanire, ainsi que sur le statut même de la captive.

d'abord l'objet d'un don de la part de Nessos à Déjanire, qui finira par le transmettre elle-même à Héraclès. Et de même que le suicide d'Ajax constitue une sorte de conclusion en retard du duel iliadique entre Hector et Ajax, à l'issue duquel a lieu l'échange initial dans l'optique du destin d'Ajax, de même la mort d'Héraclès dans les *Trachiniennes* constitue la revanche du Centaure et prolonge leur affrontement autour de Déjanire lors de l'épisode initial du franchissement de la rivière. Dans les deux pièces, un personnage mort vient tuer le héros, et ce par le biais d'un objet, manipulé par lui ou par plusieurs personnages. «Il m'avait été jadis prophétisé par mon père que je ne mourrais point par le fait d'un vivant, mais bien d'un mort, d'un hôte des enfers. Et c'est bien en effet le monstre, le Centaure, qui aura consommé la prophétie divine: mort, il m'a tué vivant», dira Héraclès aux vers 1159-64¹³. En outre, l'idée du don et surtout de la réciprocité qu'il implique se trouve exprimée de manière encore plus explicite dans les *Trachiniennes* que dans l'*Ajax*, puisqu'on assiste sur scène, de manière différée, à un réel échange entre Déjanire et Héraclès: à l'arrivée d'Iole répond explicitement le don du vêtement sacrificiel: «...et je dois de mon côté, pour répondre aux cadeaux reçus, en préparer aussi d'autres qui les vaillent» (*anti dôrôn dôra*, 494). Dans l'*Ajax*, on trouvait une formule tout aussi synthétique, mais cette fois pour exprimer l'aspect sournois de l'échange: «les présents d'un ennemi ne sont pas des présents (*echthron adôra dôra*), n'en attends nul profit» (665).

¹³ Cf. plus haut (*Ajax* 1026-7).

Parallèlement au don du bouclier à Eurysacès dans l'*Ajax*, la fin de l'intrigue des *Trachiniennes* nous montre un Héraclès tentant, Déjanire une fois morte, d'influencer le destin de son fils Hyllos, en lui faisant présent d'Iole et en l'obligeant contre son gré à la prendre comme épouse. Ainsi, autant Ajax qu'Héraclès semblent vouloir à leur tour influencer par un don l'avenir des protagonistes qui leur survivent, tentant par ce moyen de se rendre présents au-delà de l'intrigue, après leur mort. Toutefois, ce phénomène reste placé sous le sceau de l'incertitude ou de l'amertume.

Enfin, si dans l'*Ajax* l'image de la forge faisait de l'Erinye l'ouvrière maléfique du destin du héros, le texte des *Trachiniennes* nous présente cette dernière à la fois comme la tisserande du vêtement sacrificiel: «ce filet tissé par les Erinyes» (1051-2), et comme la fille engendrée par Iole: «elle aura donc eu une fille, une fille effrayante, la nouvelle épousée soudainement entrée dans la maison, une fille qui est l'Erinye» (893-895). En revanche, le verbe *mèchanaô*, qui désignait dans l'*Ajax* les machinations des dieux au travers des objets (1036-7), vient proprement investir la ruse même de Déjanire: «mais ne puis-je en revanche par des philtres, des charmes, qui touchent Héraclès, triompher de cette fille? C'est à quoi tend mon plan (*memèchanètai tourgon*)» (584-6).

Ainsi, les objets tels qu'ils apparaissent dans les drames de Sophocle constituent un mode d'expression à la fois riche et ambigu, permettant de

faire se développer autant l'action elle-même que le destin des protagonistes. Le phénomène du don joue à cet égard un rôle significatif. C'est d'ailleurs la caractéristique principale d'un objet, indépendamment de sa fonction première, que de pouvoir être transmis, et traverser ainsi les générations.

Ces deux facettes propres aux objets sont bien exploitées dans les intrigues de Sophocle. De plus, les objets sont des outils privilégiés dans les mains des protagonistes pour permettre à Sophocle de laisser s'exprimer des personnages et des dimensions absents du *hic et nunc* de l'action dramatique; ils constituent donc un mode d'allusion bien particulier.

Enfin, grâce aux images qui viennent s'y attacher, ils deviennent un instrument poétique en soi. Ce phénomène est surtout présent dans les *Trachiniennes*, où l'on assiste à une série d'allusions métaphoriques croisées entre les divers épisodes cruciaux de l'intrigue par le truchement d'expressions relatives aux objets mêmes: je ne citerai qu'un exemple, celui du verbe *sunoikein* qui décrira à la fois la cohabitation incongrue de Déjanire et d'Iole dans l'*oikos* (545) et la cohabitation métaphorique d'Héraclès et du *péplos*, au moment où ce dernier l'enserrera dans une étreinte mortelle et dévorante (1055).

Frank Müller

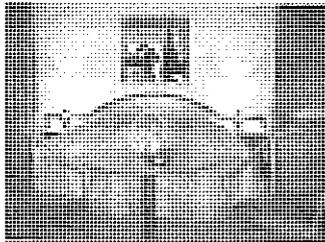
Lors de vos déplacements

CONTINENTAL HOTEL ** LAUSANNE**

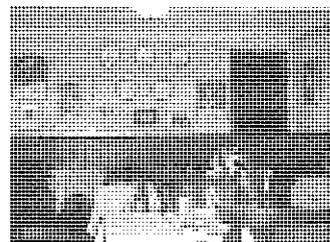
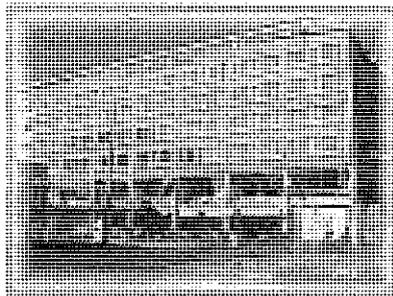
2, place de la Gare
CH - 1001 LAUSANNE
Tél. +41.21.321.88.00
Fax +41.21.321.88.01

reservat@ionhotelcontinental.ch
www.hotelcontinental.ch

idéal ... face à la gare CFF



116 chambres tout confort avec bain/douche, téléphone ligne directe et prise dataport, TV avec système Pay-TV, coffre-fort, mini-bar.



RESTAURANT OLYMPIA

restaurant méditerranéen
et spécialités locales

CONTINENTAL HOTEL LAUSANNE

Un établissement du groupe Manz Privacy Hotels Switzerland AG
Hôtel St-Gothard/Zurich, Hôtel Euler et Central/Bâle, Hôtel de la Paix/Genève



MUSÉE OLYMPIQUE LAUSANNE

Découvrez le Musée Olympique

où vous sentirez, comme si vous y étiez, tous les temps forts et les émotions des Jeux Olympiques avec ses spectacles reconstitués aux effets spéciaux.

Vitrine du Mouvement olympique. Expositions permanentes et temporaires. Unique collection d'objets olympiques. Centre d'Etudes Olympiques. Bibliothèque. Vidéothèque. Service éducatif. Auditorium. Salles de réunion. Restauration et boutique de souvenirs.

Une visite à ne pas manquer!

10

Centre d'Etudes
OLYMPIQUES
1001 Lausanne
Tél. 41 21 31 10 11
www.olympic.org

Directeur: Jean-Louis Borge
Directrice: Jacqueline Borge



*La Fondation de l'Entraide Hellénique de Lausanne
vous invite à un*

Thé-Cocktail de Noël

*Jeudi 5 décembre 2002 des 16 heures
dans les salons du Lausanne-Palace*

Stands de l'Entraide Hellénique

Cadeaux de Noël

Venez faire vos achats,

les amis sont les bienvenus!

Cocktail:

de 18 h 30 à 20 h 30

Spécialités grecques

*aidez-
nous*

à aider

Entrée: Fr. 25.-

de 16 h à 20 h 30

Tirage de la tombola à 20 h

HISTOIRE D'UN CRIME (EXTRAIT DES MANUSCRITS D' UN INCONNU)*

Le poids d'un crime horrible pèse sur mon existence. Tout le monde sait que j'ai tué la femme de mon ami André K., et que j'ai passé cinq ans en prison, sur les vingt auxquels j'avais été condamné pour ce crime. Tout le monde connaît au surplus les raisons – telles qu'elles furent exposées lors du procès et rapportées par les journaux de l'époque – qui m'ont poussé à tuer la femme de cet ami qui était un frère pour moi. Mais plus que le meurtre lui-même, ce sont ses mobiles – toujours tels qu'ils apparaissent dans les minutes du procès – qui attachent à mon nom et à ma réputation un déshonneur comme il en est peu de semblables.

Ces mobiles, les voici. André, à qui me liait une fraternelle amitié, m'avait depuis bien des années confessé son amour pour Lina V., dont nous connaissions l'un et l'autre la famille, et sa résolution de l'épouser, sans le consentement des parents de la jeune fille. Dans cette affaire de cœur, je mis à l'aider une ardeur que rien ne semblait expliquer. Et une nuit, secondé par moi et par deux personnes qui m'étaient dévouées, il l'enleva à son domicile, et ils se marièrent en secret dans une église perdue, où je fus leur témoin.

Je devins dès lors – toujours selon les journaux et les minutes du procès – l'ami le plus intime du ménage. André me faisait toute confiance, j'étais presque chaque jour chez eux, et l'on m'avait vu bien souvent accompagner la jeune femme en promenade ou au théâtre, quand son mari était absent. Les gens s'étaient mis à jaser à propos des relations étroites que j'entretenais avec la famille d'André, et il se trouva même un jour des personnes bien intentionnées pour lui susurrer à l'oreille qu'il avait tort de se fier ainsi à son ami. Mais André, qui, commentait un journal, était d'un naturel naïf, conservait à celui-ci son entière confiance: il était de ces hommes qui ont encore la candeur de croire à l'amitié et à la loyauté. Aussi nos rapports n'en furent-ils pas affectés.

Une nuit cependant – toujours selon les minutes et selon la presse – une nuit qu'André, comme il avait coutume de le faire chaque soir, était sorti pour se rendre au cercle, j'entrai chez lui sans être vu, par la petite porte du jardin: c'est ce qu'affirma une voisine, qui m'avait aperçu de sa fenêtre. Cette femme, qui m'avait reconnu, fut assez curieuse pour rester à son poste jusqu'à ce qu'elle me vît partir. Elle fut

* La nouvelle «*Ιστορία ενός εγκλήματος (ἀπό τὰ χειρόγραφα ενός ἀγνώστου)*» de Paul Nirvanas (pseudonyme de Pétros Apostolidis, 1866-1937) fut d'abord publiée dans le journal *Ἀκρόπολις*, à partir du 1er avril 1901 (cf. Παύλου Νιρβάνου, *Τὰ Ἄπαντα*, Athènes, Ghiovanis, t. 1, 1968, p. 546), avant d'être incorporée au recueil *Τὸ Πέρασμα τοῦ Θεοῦ καὶ ἄλλα διηγήματα*, Athènes, 1922. Nous traduisons d'après le texte fourni par la réédition de ce recueil qu'ont publiée en 1988 les éditions Néféli, Athènes (pp. 22-36).

au procès l'un des principaux témoins, puisque, ainsi qu'il fut prouvé par la suite, la domestique était absente ce soir-là. Cette voisine, donc, affirma dans sa déposition qu'une demi-heure après m'avoir vu monter chez mon ami, aux alentours de minuit, elle avait perçu, venant d'en-haut, de la maison, le bruit d'une vive altercation. Cette altercation avait duré longtemps. On avait ensuite entendu Madame Lina pousser des hurlements de terreur, un coup de feu avait retenti, et puis plus rien. La femme s'était mise à crier et avait appelé la police. Deux gendarmes arrivèrent bientôt; accompagnés d'autres voisins ou passants, ils montèrent et pénétrèrent dans cette maison où, semblait-il, un crime horrible venait d'être commis.

Voici le spectacle qu'ils découvrirent, une fois entrés. La maîtresse de maison, allongée sur un canapé bas, baignait dans son sang. Elle paraissait morte. Face à elle, adossé au mur, un homme – c'était moi – la regardait, sans un mouvement, les yeux écarquillés d'horreur. Lorsqu'il aperçut les policiers, cet homme leur dit: «Arrêtez-moi! C'est moi qui l'ai tuée!» Et il ne voulut rien dire de plus. Une scène tragique s'ensuivit. La porte s'ouvrit, et l'on vit entrer le mari de la victime. C'était l'heure à laquelle, régulièrement, il rentrait du cercle. Devant le terrible spectacle, il demeura pétrifié. L'homme, dont s'étaient saisis les policiers, répéta alors à l'adresse du mari de la victime: «C'est moi qui l'ai tuée. J'ai voulu la faire mienne, elle m'a résisté. Que la justice fasse son devoir.» (Cette réponse fit au tribu-

nal la pire impression, et le procureur parla à ce propos d'«aveu abominable et monstrueux»). Le mari s'élança alors sur le coupable pour le lacérer de ses ongles, mais les gendarmes s'interposèrent. «Ta femme, reprit le meurtrier, est morte en épouse honnête. Pour ce qui est du crime, que la justice fasse ce qu'elle doit.» Alors le mari se précipita sur le cadavre de sa femme, dont il se mit à embrasser avec frénésie le visage livide. Les policiers se saisirent du criminel et l'emmenèrent. Le mari, parmi ses sanglots, répétait sans cesse d'une voie étouffée: «Mon meilleur ami! C'était mon meilleur ami!» Les jurés condamnèrent l'accusé à vingt ans de réclusion, en retenant comme circonstance atténuante une «confusion mentale légère». Tel est le crime dont le souvenir accable mon existence. Et pourtant, les choses ne se sont pas passées comme il fut dit lors du procès, et comme je reconnus moi-même, dans ma défense, qu'elles avaient eu lieu. Je suis coupable d'un meurtre. J'en rendrai compte devant Dieu. Mais je désire que l'on sache les mobiles véritables de mon crime. C'est pourquoi, libéré de prison en vertu d'une grâce royale, j'écris aujourd'hui ces lignes, en priant mes héritiers de les livrer au public après ma mort, mais de ne le faire en aucun cas avant celle d'André K.: il ne doit jamais, sous aucun prétexte, apprendre les mobiles réels de ce crime.

Les circonstances réelles de ce crime qui a ruiné ma vie et ma réputation, je les raconterai maintenant, avec toute la sincérité d'un homme qui,

après avoir supporté en martyr, sa vie durant, le poids d'un acte infâme, désire qu'après sa mort, sa mémoire soit délivrée, dans le jugement des hommes, de la terrible et dégradante méprise qu'il a lui-même suscitée, avec un dessein qu'il croyait noble.

André K. était un ami d'enfance que j'aimais plus qu'un frère. Je ne raconterai pas une vie entière d'affection constante et partagée, que rien n'est jamais venu assombrir. J'en viens au moment où mon ami s'éprit de Lina V., la femme que j'ai tuée de ma propre main.

Lina appartenait à une famille à laquelle nous étions l'un et l'autre liés. Elle était fille unique, toute de grâce et de beauté, un de ces êtres qui viennent au monde pour répandre autour d'eux de grands bonheurs, mais aussi de grands malheurs. Lorsque pour la première fois André s'ouvrit à moi des sentiments qu'il éprouvait pour cette jeune fille – sentiments qui commençaient déjà à rencontrer dans le cœur de celle-ci un tendre écho –, je conçus pour mon ami une peur étrange, qui me glaça. Je n'en savais pas plus que lui sur la vie. Mais ce que je savais, c'est que mon ami faisait partie de ces hommes qui aiment d'une manière si absolue, que leur amour peut difficilement être payé de retour. A cette sorte d'amour, seule l'âme d'êtres disgraciés peut apporter une réponse qui l'assouvisse. Or Lina était belle, comblée de tous les dons que la Nature prodigue aux fleurs nobles, à celles qui ont été créées pour dispenser leurs attraits à la multitude.

– Et elle t'aime aussi? demandai-je à mon ami un soir où, la tête appuyée sur ma poitrine, il me faisait ces confidences d'amoureux.

– Quelque chose me dit qu'elle m'aime..., me répondit-il à voix basse.

C'est tout ce que nous nous sommes dit ce soir-là. Mon ami laissait le soin d'exprimer tout le reste aux étoiles, qui scintillaient d'un éclat extraordinaire dans un ciel très pur, et au flot qui venait mourir à nos pieds dans un murmure mystérieux. Et nous restâmes des heures ainsi, sans prononcer un seul mot.

Le lendemain, je ne le vis pas. C'était la première fois dans toute une vie d'amitié. Je sus toutefois qu'il allait bien. Ensuite, et pendant longtemps, je le vis plus rarement encore: tous les trois, tous les quatre jours. Il trouvait toujours une bonne excuse à ses fréquentes absences, une excuse que j'admettais sans discuter. Je ne sais à quoi il consacrait les heures qu'il volait à notre amitié.

Je sentais cependant qu'il me privait de bien autre chose que du temps que j'eusse passé en sa compagnie. Et je trouvai alors à ce comportement une explication à la fois plaisante et triste. De même, me disais-je en moi-même, qu'un homme obligé d'acquitter une dette importante se fait rembourser toutes les petites dettes que les autres ont contractées envers lui, pour pouvoir réunir la forte somme qui lui est nécessaire, de même mon ami rassemblait-il toutes les petites quantités d'amour qu'il avait dispensées autour de lui, pour obtenir, en les réunissant, le

grand amour qu'il lui fallait offrir. J'appris plus tard que, chez lui également, il se montrait avec les siens d'une froideur qu'on ne s'expliquait pas, et que d'autres parmi ses amis, moins intimes certes que je n'étais, se plaignaient aussi de son attitude. Pour ma part, je ne me plaignais pas. Je me résignais à ce que je savais inévitable. C'est notre devoir à tous de rendre l'affection qu'on nous a prodiguée, le jour où celui qui nous l'a dispensée en a besoin pour acquitter une lourde dette d'amour.

Un jour – bien des mois plus tard –, il demanda à me voir.

– Ecoute, me dit-il, comme s'il en venait à la conclusion d'une longue conversation que nous n'avions pas eue, mais dont j'avais deviné la teneur dans le premier regard qu'il m'avait jeté. J'ai décidé d'épouser Lina. Que me conseilles-tu ?

Il n'est au monde chose plus vaine que de donner un conseil, quand celui qui le demande est amoureux. Je lui répondis par une question.

– L'as-tu demandée en mariage ? lui dis-je.

– C'est peine perdue ! répondit-il ; je sais trop bien qu'on me refusera sa main. Je vais enlever Lina.

– Et elle ?, lui demandai-je.

Il eut un sourire.

– Puis-je compter sur ton aide ?, demanda-t-il aussitôt après.

Je lui tendis la main sans mot dire. Il la serra fort, en signe de reconnaissance. Il était trop tard, je ne pouvais

plus rien lui refuser. Désormais, c'était au Destin de décider. Je formai le vœu qu'il lui fût propice.

Deux années durant, André avait connu le bonheur auprès de Lina. Et il l'aurait peut-être connue toute sa vie, sans un déplorable incident qui fut cause d'un double malheur, dont je suis, moi, la principale victime.

Un jour, bien des années avant son mariage, André m'avait dit ceci :

– S'il advient que je me marie et que tu apprennes que ma femme me trompe, je t'en conjure, au nom de notre amitié, ne m'en dis rien.

Était-ce là un sombre pressentiment, ou une demande froidement pesée, que je devais garder en esprit et satisfaire le moment venu ?

– Ne dis pas de sottises ! lui répondis-je.

Et nous changeâmes de conversation.

Pourtant, à partir du mariage d'André, je me sentis, curieusement, tenu de veiller sur son bonheur et de le protéger. Je ne sais pourquoi je m'étais mis cette idée en tête ; mais quelque chose en moi me disait que je serais un peu responsable de ce qui pourrait advenir de ce mariage. Et je tremblais pour le bonheur d'André plus qu'il ne faisait lui-même. Lui, deux ans après, était resté amoureux de sa femme comme au premier jour ; il avait en elle cette confiance absolue des hommes qui aiment profondément et croient en la réciprocité de l'amour, parce qu'ils projettent le reflet de leur propre amour dans le cœur de l'être aimé.

Mais je n'en tremblais pas moins, quant à moi, pour son bonheur.

Un de nos amis communs me dit un jour :

– Tu sais, un bruit court à propos de Lina et du capitaine V. Tu n'as rien entendu dire ?

– Impossible ! rétorquai-je. Ce ne sont là que méchancetés.

Pourtant, une terrible évidence commença à se faire jour en moi. Des méchancetés ! avais-je dit. Mais, je le savais bien, la méchanceté n'est pas le génie ; elle n'est rien qu'un talent. Et le talent ne crée pas. Seul le génie est créateur. La pire des calomnies ne crée pas à partir de rien. Elle tisse son ouvrage à partir d'un sujet, que quelqu'un d'autre lui fournit. Si l'on cherche plus profond, on trouvera toujours ce modèle caché, qui est la réalité. Il est vrai que, si assidu que je fusse chez André, je n'avais jamais décelé le moindre indice qui pût éveiller mes soupçons. Et ce n'était pas faute d'être en permanence attentif à tout ce qui aurait pu conduire à ce genre de révélation. Et puis la personne en question, le capitaine V., ne faisait pas partie des familiers que l'on rencontrait chez André ; il n'était pas ce qu'on appelle un ami de la famille. Ce qui, sans doute, aurait pu éveiller après coup mes soupçons, c'est l'excessive tendresse dont Lina, ces derniers temps, entourait son mari. C'était cette tendresse caractéristique des femmes coupables – une tendresse qui, à mon sens, ne procède pas de l'hypocrisie ni d'une intention délibérée d'abuser l'époux. Je la suppose au contraire tout à fait naturelle et sin-

cère, et c'est précisément pourquoi elle est si répandue en pareil cas. C'est une sorte de reconnaissance que la femme témoigne à son mari pour le bonheur nouveau qu'il lui concède, sans le vouloir ni le soupçonner. Mais ce sont là des pensées qui me viennent aujourd'hui, quand je repasse en esprit tous les détails de cette triste histoire, des détails qui n'ont finalement pas grande importance.

Quoi qu'il en soit, le capitaine V. était bien l'acteur véritable du drame. Et je ne tardai point à en avoir la preuve. Un soir que je passais par hasard devant le cercle en compagnie d'un ami, je vis André y pénétrer.

Cet ami – c'est lui qui m'avait rapporté le bruit que les gens faisaient courir – me prenant par le bras, me retint sur le trottoir, dans la pénombre.

– Si tu en as la patience, me dit-il malicieusement, attends un peu, et tu verras le capitaine V. sortir du cercle.

– Tu veux dire..., demandai-je, troublé.

– Ce que tu devines..., répondit-il. Nous nous sommes compris.

Nous restâmes là à attendre, sans plus parler. Il était dix heures, par une belle nuit froide de décembre. Un quart d'heure plus tard, en effet, le capitaine V., en civil, parut sur le seuil du cercle. Il marqua un temps d'arrêt, puis, comme s'il avait pris une décision soudaine, se dirigea d'un pas vif dans la direction opposée à la nôtre. Un cocher, arrêté au coin de la rue, et qui visiblement le

connaissait, l'interpella par son prénom et lui demanda s'il pouvait lui être utile. Le capitaine répondit par un signe négatif de la tête et, pressé, passa son chemin.

– Je te laisse, dis-je à mon ami.

– Aurais-tu par hasard l'intention de le suivre? me demanda-t-il. Inutile de te donner cette peine: tu peux être sûr de l'endroit où il va.

– Quelle idée! répondis-je de l'air le plus indifférent que je pus. Des amis m'attendent pour un poker. Au revoir!

J'attendis que mon ami eût disparu au coin de la rue, montai dans la voiture qui attendait devant le cercle, et indiquai au cocher l'adresse d'un petit café qui jouxtait la maison d'André. Je gardais l'espoir d'arriver avant le capitaine, qui, bien entendu, avait l'habitude de faire à pied cette promenade nocturne. Tandis que la voiture parcourait les ruelles étroites du quartier, je méditais sur cette situation étonnante: que des tiers, des gens indifférents puissent connaître dans tous leurs détails des faits que ne soupçonnent ni les intéressés eux-mêmes, ni les proches que leur sort préoccupe.

Avec, malgré tout, le secret espoir que l'ami qui était cause de cette triste équipée, par cette sombre nuit d'hiver, s'avérerait n'être qu'un de ces médisants à l'imagination fertile, je parvins bientôt au petit café, où je m'installai derrière la vitre, face à la porte de la maison d'André. Et je vis bientôt ce qui m'incita à rester deux heures durant derrière des carreaux malpropres, essayant anxieusement,

de temps à autre, la buée qui m'empêchait de voir à l'extérieur. J'attendis de voir le capitaine V. quitter cette maison d'où, hélas! le bonheur était sorti par la fenêtre quand la honte y était entrée par la porte. Tout se déroula ainsi que mon ami me l'avait prédit.

Au bout de deux heures anxieuses passées dans ce petit café mal tenu, au milieu de gens vulgaires et sans intérêt, ma décision était prise. Le capitaine V. sorti, je montrais aussitôt chez André, profitant de la liberté que pouvait avoir un ami intime du ménage.

Je jure qu'aucune mauvaise intention ne m'animait. Tout ce que je voulais, c'était voir Lina, lui révéler que je savais tout – elle ne pourrait naturellement nier devant moi son forfait, dont j'avais des preuves tangibles – et, tout en lui donnant ma parole que son mari n'apprendrait rien de ma bouche, la conjurer de revenir dans le droit chemin, en rompant définitivement avec le capitaine.

Je me précipitai aussitôt vers la petite porte du jardin, pris la clé qui était accrochée là où je savais, derrière la grille; j'ouvris et j'atteignis en hâte la porte intérieure, afin d'arriver avant que Lina ne se couche. Les fenêtres qui donnaient sur le jardin étaient toujours éclairées. Je frappai doucement au carreau de la porte et en même temps, pour qu'elle reconnût ma voix, j'appelai:

– Madame Lina! Madame Lina!

Elle entrebâilla la fenêtre et, d'une voix qui tremblait tout en s'efforçant

de paraître sereine et douce, elle me dit:

– Vous, Monsieur Paul? A cette heure-ci? Que vous arrive-t-il?

– Pardonnez-moi, Madame Lina, de vous déranger, répondis-je en tentant de dissimuler mon trouble, mais il faut absolument que je voie André. J’ai aperçu de la lumière aux fenêtres... André est-il là, je vous prie?

Lina recouvra son calme.

– Il n’est pas encore rentré du cercle, me répondit-elle. Mais il doit arriver d’un moment à l’autre. Voulez-vous entrer pour l’attendre?

– C’est trop aimable à vous, chère Madame. Si je ne vous dérange pas...

– Me déranger? Je vous ouvre tout de suite.

Je me retrouvai peu après dans le petit salon où j’avais passé tant de soirées, dans une ambiance affectueuse et joyeuse.

– Asseyez-vous, me dit Lina. Vous me permettrez, quant à moi, de me retirer. Je souffre d’un terrible mal de tête.

Et elle posa devant moi des magazines illustrés, qui m’occuperaient en attendant le retour de mon ami.

– Je souhaiterais, Madame Lina, vous retenir seulement deux minutes..., lui dis-je d’un air suppliant. Deux petites minutes.

Elle s’arrêta. Je levai les yeux sur elle. Sa beauté avait ce soir-là un éclat souverain, qui me rappelait les

premiers jours de son mariage avec André. Sa figure, pâle l’instant d’avant, fut comme irriguée par un flot de sang, qui fit éclore toutes les roses de son visage. Ses oreilles menues s’embrasèrent, tels deux œilletons d’une rouge intense, cra-moisis.

Et à l’intérieur d’un cercle sombre, qu’on eût dit tracé par un crayon habile, ses deux yeux lançaient des éclairs, comme lorsqu’un orage capricieux déchire le ciel d’été. Ses cheveux – des cheveux soyeux qui avaient la matité de la cendre –, en désordre, emmêlés comme si une rafale de vent les avait dépeignés, tombaient sur son front et débordaient de part et d’autre de son cou très blanc. La beauté de Lina rayonnait comme pour sa plus belle fête.

Immédiatement, je songeai à deux personnes: le capitaine d’abord, et puis André. Et je sentis qu’un sanglot m’oppressait.

– Asseyez-vous, je vous en prie, Madame Lina. Juste deux minutes!

Elle s’assit, mais elle était toujours pressée de partir, inquiète, importunée par ma présence.

Quant à moi, je ne voyais plus rien. Comme submergés par une vague, défilaient devant moi, troubles, ce beau visage, les meubles tout autour, témoins du bonheur d’autrefois, les personnages dont les portraits étaient accrochés aux murs et qui regardaient autour d’eux d’un air étrange, la petite bibliothèque avec ses livres joliment reliés, qui gardaient à présent, protégés derrière les vitres, les secrets de mille petits

Galehaut¹; tout m'apparaissait trouble, brouillé, triste, comme dans un rêve. A un certain moment, mon regard se posa sur le grand divan rouge. Je le vis avec netteté, comme dans la réalité. Les coussins étaient là, en désordre, certains tombés à terre; la couverture pendait sur les côtés et traînait sur le plancher. J'eus l'impression de m'éveiller après un rêve.

– Ecoutez, Madame Lina...

Je ne me rappelle pas ce que je dis. Je me souviens en revanche que je lui parlai avec gentillesse et d'un ton ému. Je me souviens aussi qu'elle se dressa brusquement, furieuse, devant moi. Elle m'insulta, me traita comme un moins-que-rien.

– Et avec tout ça, il faudrait que je ne dise rien à votre mari! lui répondis-je. Faites comme bon vous semble.

Elle se précipita vers moi.

– Inutile de me menacer! Dites tout! N'hésitez pas. J'ai moi aussi des choses à lui dire. Et vous pouvez être certain que c'est moi qu'il croira.

– Des choses à lui dire? Et quoi donc?

– Que vous êtes venu ici pour m'entreprendre, pour me déshonorer, vous, son ami intime! Que vous n'êtes qu'un répugnant personnage, que je vous ai chassé en vous précipitant dans l'escalier.

Et elle me poussa, furieuse, vers la porte. Je ne me rappelle plus rien de ce qui se

passa alors: comment le pistolet se trouva là, comment je le saisis, comment je tirai...; je ne me rappelle plus rien. Je me souviens seulement qu'à un moment donné, comme si je m'éveillais après un cauchemar, je vis devant moi un cadavre et un homme qui se jetait sur moi, enragé, tandis que deux gendarmes me protégeaient de sa fureur. C'était André.

– Pourquoi l'as-tu tuée? Pourquoi?... criait-il en sanglotant.

Soudain me revinrent à l'esprit les paroles que Lina m'avait dites, quelques minutes avant que je ne la tue:

– Parce que j'ai voulu la posséder, répondis-je, et qu'elle a refusé. Ta femme est morte en épouse honnête!

Il s'effondra sur le cadavre, l'étreignit, l'embrassa. Quant à moi, je fus conduit en prison. Mais je conservais toujours, devant mes yeux obscurcis, l'image de mon ami embrassant sa femme, sa femme innocente, fidèle, honnête comme au premier jour. Et un bonheur étrange inondait mon cœur.

Tout le reste s'est passé comme je l'ai précédemment raconté. Je prie quiconque trouvera ce manuscrit de faire en sorte qu'il soit publié après ma mort. Mais qu'il ne le soit en aucun cas avant celle d'André K.... Celui-ci ne doit apprendre sous aucun prétexte les motifs véritables qui m'ont conduit à tuer sa femme.

Paul Nirvanas

Nouvelle traduite du grec par Michel Lassithiotakis

¹«τὰ μυστικά χιλίων μικρῶν Γαλεότων»: Galehaut, ami de Lancelot qui favorisa les amours de ce dernier et de Guenièvre et servit de messager aux deux amants; les livres de la bibliothèque ont été les témoins des rencontres de Lina et du capitaine. L'association des livres et du personnage de Galehaut recèle peut-être une réminiscence du vers de Dante: «Galeotto fu il libro e chi lo scrisse» (Inf. V, 137). Sans doute peut-on voir d'autre part dans la formule «μικρῶν Γαλεότων» une allusion au titre grec (Ὁ Μέγας Γαλεός) d'une pièce du dramaturge espagnol José Echegaray (1832-1916) qui fut traduite et représentée à Constantinople en 1884, et dont l'argument rappelle du reste le sujet de la présente nouvelle: cf. Μεγάλη Ἑλληνική; Ἐγκυκλοπαίδεια, 2^e éd., t. 11, p. 687, s.v. Ἐπσεγκαράυ; Νεώτερον Ἐγκυκλοπαιδικὸν Λεξικόν, Athènes, Ilios, s. d., t. 4, p. 958, s.v. Γαλεός; Histoire de la littérature espagnole, sous la dir. de Jean Canavaggio, Paris, t. 2, 1994, pp. 327 et 451 (N. d. T.).

LITTÉRATURE GRECQUE MODERNE EN FRANÇAIS : PARUTIONS RÉCENTES

La présente rubrique a pour but de recenser les ouvrages récemment parus en français dans le domaine de la littérature grecque moderne. Les brefs commentaires sont, forcément, subjectifs.

Contes de Grèce et de Chypre

Contes adaptés du grec par Gilles Decorvet, Lausanne: Esprit Ouvert, coll. «Contes», 2001, 212 pages.

L'ouvrage, dont l'auteur n'est autre que le peuple grec, est constitué de fables d'animaux, de contes de fées, de légendes, de contes facétieux ou cruels. On doit leur retranscription au travail de Nicolaos Politis (1852-1921) et, surtout, de Georges Mégas (1893-1976). Pour la première fois traduits en français, ces récits populaires montrent le visage d'une Grèce à la fois riche de son passé et ouverte aux influences extérieures.

Auguste Corteau, Le Livre des vices

Nouvelles traduites du grec par Caroline Nicolas, Paris: Le Serpent à Plumes, coll. «Fiction étrangère», 2001, 157 pages.

Il ne faut pas se laisser abuser par le nom, à consonance française, de l'auteur. «Auguste Corteau» est un pseudonyme choisi «en hommage à la France et à la culture française» par un écrivain grec né en 1975.

La postface nous apprend que l'auteur vise à nous parler des «faiblesses men-

tales» que nous ressentons tous et qui s'expriment à travers les sentiments de peur et d'insécurité animant l'être humain. Ces récits, cruels, mêlent fantasmes et réalisme à travers des personnages immondes et solitaires. Leur lecture met assez mal à l'aise. Dès la page 32, le lecteur, barbouillé et peu consciencieux, n'a pas «tombé la chemise», mais l'ouvrage.

Nikos Kokantzis, Gioconda

Récit traduit du grec et postfacé par Michel Volkovitch, La Tour d'Aigues: éditions de l'Aube, coll. «l'Aube poche», 2002, 136 pages.

L'auteur n'aura écrit qu'un seul ouvrage, celui-ci. Il y raconte l'histoire d'amour qu'il a vécue dans son adolescence avec sa jeune voisine juive. L'issue ne fait guère de doute (elle est d'ailleurs annoncée en quatrième de couverture), surtout quand l'on sait le destin de cette communauté juive de Salonique: avant la Seconde Guerre mondiale, elle représentait près de la moitié de la population, tandis qu'aujourd'hui elle n'en constitue plus qu'une infime minorité.

Le récit est à la fois simple, sincère et dépourvu d'effets. Kokantzis a su

retrouver l'émotion de sa jeunesse pour nous livrer cette tranche de vie. Sur fond de guerre, de résistance et de bombardements, *Gioconda* et *Nikos* s'aiment avec toute la vigueur des adolescents précocement mûris par les circonstances. Très émouvant, l'ouvrage vaut aussi par le fait que la littérature grecque (à l'exception d'auteurs tels que *Dimitris Hadzis*, *Yorgos Ioannou* ou le témoignage d'un *Herrikos Sevillias*, par exemple) n'évoque que rarement l'Holocauste, fût-ce comme ici, de façon discrète – mais puissante et fatale.

Petros Markaris, *Une Défense béton*
Roman traduit du grec par Pierre Comberousse, Paris: J.C. Lattès, coll. «Suspense & Cie», 2001, 407 pages.

Oui, les polars grecs existent, et cet auteur-ci n'est pas maladroit. L'enquête progresse par à-coups dans une Grèce réaliste à souhait: grève des éboueurs, embouteillages, néfos, boîtes de nuit, par-rains mafieux, incurie étatique, etc. Au milieu de la pagaille et de la corruption, le commissaire Charitos (prononcer *Khari-tos*), lecteur de dictionnaires à ses heures perdues, tâche obstinément de faire son travail avec honnêteté. Pourtant, si les malfrats le préoccupent, sa propre famille ne le laisse pas tranquille, elle non plus...

Roman très plaisant, donc, et au suspense réel. En revanche, on peut faire deux reproches majeurs à l'éditeur français: les erreurs typographiques sont légion et la quatrième de couverture frise l'escroquerie commerciale. Que fait la police?

Gilles Decorvet

Nous signalons également, dans un tout autre domaine, la récente parution en traduction française de l'ouvrage fondamental de Jacob Burckhardt

«Griechische Kulturgeschichte»

Jacob Burckhardt: *Histoire de la civilisation grecque*, traduit par F. Mugler
5 volumes, collection «le Chant du Monde», édition de l'Aire, Vevey, 2002.

L'ART PREMIER DES IAPYGES CÉRAMIQUE ANTIQUE D'ITALIE MÉRIDIONALE

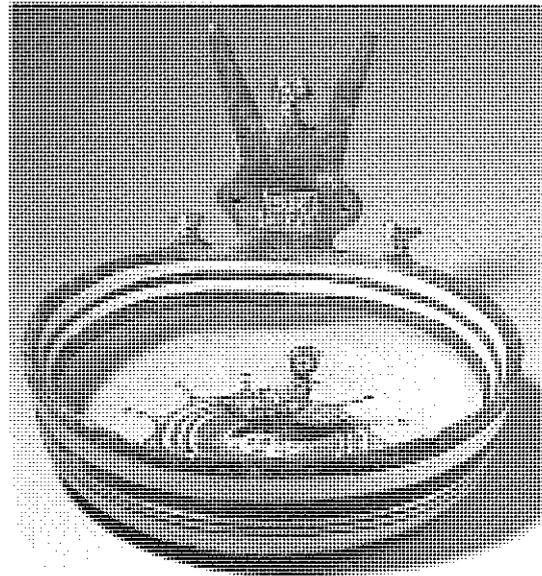
Exposition au Musée d'art et d'histoire, Genève, 022 418 25 00,
du 24 octobre 2002 au 19 janvier 2003,
ouvert tous les jours, sauf lundi, de 10h à 17h.

Le Département d'archéologie des Musées d'art et d'histoire convie le public à une première avec cette exposition consacrée à la céramique des peuples indigènes voisins d'une partie des colonies grecques d'Occident, en particulier de Tarente.

Voisins redoutés des colonies de Grande Grèce, Tarente ou Métaponte, les peuples du sud de la côte occidentale de l'Adriatique n'ont guère laissé de traces écrites. Les Dauniens au nord, vers le promontoire du Gargano, les Peucètes au centre, les Messapiens au sud, sur le talon de la botte italienne, sont désignés collectivement par Strabon, le géographe grec contemporain d'Auguste, du nom de Iapyges. Et leur pays, la *Iapudia*, appelé *Apulia* par les Osques et connu sous ce nom à l'époque hellénistique et romaine, a conservé cette appellation, sous la forme italienne de *Puglia*, en français la Pouille ou les Pouilles.

Les Iapyges, pasteurs ou guerriers, étaient organisés en une société de type seigneurial; il occupaient des sites fortifiés, aussi bien sur la côte que dans les plaines alluviales et sur les collines. Arrivant vers la fin du VIII^e siècle, les colons spartiates ne purent prendre pied au coeur de leur territoire et vinrent s'adosser à eux, sur le golfe maintenant appelé de Tarente d'après la cité qu'ils y fondèrent. Les Tarentins eurent des

relations parfois difficiles avec ces puissants voisins, et subirent notamment en 473 avant J.-C., avec leurs alliés de Rhegion (Reggio di Calabria), une cuisante défaite face aux Messapiens et aux Peucètes.



Kyathos cornu à l'oiseau

Un volatile est posté au centre de cercles concentriques pouvant suggérer un plan d'eau animé d'ondes.

Daunie, 550-400 av. J.-C.

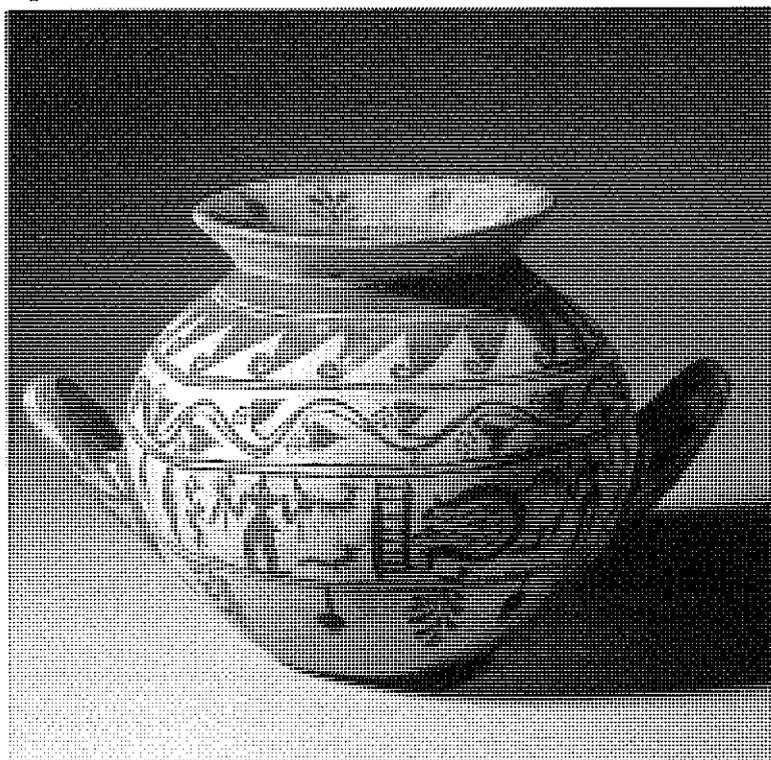
Haut. max. 20 cm; Ø 25 cm

Photo: Nathalie Sabato © Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève, inv. n° 20153.

Les Grecs nous ont peu renseignés sur ces valeureux voisins et adversaires, qui s'assimilèrent progressivement et qui furent finalement englobés, avec Tarente et les autres villes grecques, sous la domination romaine: les témoignages matériels de leur civilisation sont d'autant plus importants pour les connaître, et manifestent une puissante originalité.

Les 87 objets présentés à Genève sont essentiellement des céramiques découvertes dans des tombes; en l'absence de données sur le contexte de trouvaille de la majorité de ces pièces, la présentation, sobre et claire, les met en valeur comme des objets d'art, des vases-sculptures d'une rare force expressive, dont les formes et les décors dépassent l'observateur, à la façon des autres objets relevant des «arts premiers», que l'on appelait naguère primitifs. Si les Grecs semblent avoir témoigné peu de considération pour les Iapyges, notre regard saisit dans la céramique de ces derniers autant les caractères communs à diverses productions artistiques antiques que la force particulière d'une esthétique qui renvoie à certaines créations du XX^e siècle...

L'exposition, dont Jacques Chamay est le commissaire et Chantal Courtois la commissaire adjointe, a été réalisée avec le concours de l'Association Hellas et Roma; ceux qui n'ont pas participé à la visite organisée le 26 octobre par l'Association Jean-Gabriel Eynard et qui ne pourraient venir à Genève avant le 19 janvier 2003 auront encore la possibilité de la voir à... Paris, où elle sera présentée du 6 février au 29 mars dans le cadre de la Fondation Mona Bismarck.



Olla à scènes mythique et pastorale

La scène principale montre différents personnages, dont un vieillard face à un joueur de lyre, peut-être le roi Priam venu réclamer le corps de son fils Hector à Achille. Daunie, 400-300 av. J.-C.

Haut. 18 cm; ; Ø 19,7 cm

Photo: Bettina Jacot-Descombes © Collection privée.

ANNONCES

PRIX VALIADIS

Le mercredi 23 octobre 2002, le prix Valiadis a été décerné à Mme Annette Rosenfeld Loeffler pour sa thèse intitulée:

Discours, doctrine et communication. Réflexions sur la valeur didactique de l'expression poétique dans les fragments d'Empédocle

COURS PUBLIC

Le Département des Sciences de l'Antiquité de la Faculté des lettres de l'Université de Genève organise durant ce semestre d'hiver son cours public sur le thème:

A table! Boire et manger dans l'Antiquité

Les conférences auront lieu le mardi de 18 h 15 à 19 h, salle B 101 (Université-Bastions, bâtiment central, 1^{er} étage), selon le calendrier suivant:

5/11/2002	Les recettes de nos grands-mères de Babylone	Théodora SEAL
12/11/2002	Les sacrifices en Egypte ancienne: Seth ou l'ennemi comme nourriture des dieux	Nicole DURISCH
19/11/2002	Banquets et vie sociale au temps d'Homère	Adalberto GIOVANNINI
26/11/2002	Manger au théâtre	André HURST
2/12/2002	Plutarque végétarien?	Alessandra LUKINOVICH
10/12/2002	Les interdits alimentaires et la table des dieux	Philippe BORGEAUD
17/12/2002	Les cuisines cannibales	Agnès NAGY
7/1/2003	Le symposion grec: du jeu à la débauche	Frederike VAN DER WIELEN
14/1/2003	Après le festin: les restes que les Anciens ont laissés aux archéologues	Jean-Paul DESCOEUDRES
21/1/2003	<i>Poculis amplioribus madefacti...</i> (humectés par d'abondantes rasades...)	François PASCHOUD
28/1/2003	Et maintenant au régime! La diète dans les textes médicaux tardifs	André-Louis REY
4/2/2003	De deux procès athéniens à la mort de l'empereur Claude: boissons et nourritures empoisonnées	Erhard GRZYBEK

LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION GRÉCO-SUISSE JEAN-GABRIEL EYNARD AU COURS DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2001-2002

Le coup d'envoi des activités de l'Association, au retour des vacances, a été donné le 11 octobre 2001 au Domaine de Penthes à Pregny, par un dîner au cours duquel les participants ont assisté à une présentation de danses d'Épire et de Thrace par le Centre hellénique d'études du folklore, et de costumes de ces régions appartenant à la collection privée de M. Pierre Jonneret.

Du 19 au 21 octobre, en collaboration avec la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève, Mme Madeleine Rousset et M. Michel Grenon, assistés sur place par l'archéologue Matthieu Poux, ont organisé une escapade fort appréciée en Bourgogne à la découverte des hauts lieux de la civilisation celtique.

Le 13 décembre, M. Joseph Simantov, docteur en géologie et chercheur en histoire antique et médiévale, a donné une brillante conférence, richement illustrée, sur les mines du Laurium et le monde souterrain mais fascinant des techniques minières antiques.

Le 29 janvier 2002, pour faire suite au voyage en Bourgogne, M. Matthieu Poux a évoqué «Dionysos en Gaule» et l'art de la vigne comme élément de rencontre - et d'opposition! - entre les civilisations grecque et celtique.

Le 7 février, le professeur à l'Université d'Athènes Mme Anna Tambaki, lors d'une conférence sur la réception des Lumières néo-helléniques dans le sud-est de l'Europe, a éclairé le rôle joué par les intellectuels grecs dans le foisonnement politique et culturel du monde balkanique entre la fin du 18^e et le début du 19^e siècles.

L'Association gréco-suisse a ensuite assuré par deux conférences, l'une du professeur Vincent Barras sur le vocabulaire de la maladie dans la médecine grecque antique, et l'autre du professeur Michel Grenon sur la quête des distances cosmiques, «d'Hipparque au projet Hipparcos», le volet scientifique des manifestations organisées du 25 février au 10 mars à l'Hôtel du Rhône par le Consul géné-

ral de Grèce à Genève, Mme Ekaterini Loupa, sous le titre «Arts et sciences de la Grèce».

Le 21 mars, Mme Michelle Bouvier-Bron ouvrait les feux des célébrations de la Fête nationale grecque par une conférence sur «Jean Capodistrias et la Suisse de la restauration», suivie le 24 mars par la cérémonie de pose d'une couronne devant le buste de Jean-Gabriel Eynard dans le parc des Bastions. A cette occasion, c'est Mlle Eléonore Maystre qui a prononcé le traditionnel discours représentant le comité de l'Association gréco-suisse.

Le 25 avril, l'architecte Panayotis Tournikiotis, lors d'un exposé impressionnant illustré de diapositives et intitulé «Athènes: l'actualité de l'architecture dans une ville aux racines profondes», a montré à quel point la capitale grecque, à l'aube du 21^e siècle, sait marier en un urbanisme étonnamment moderniste les témoignages du passé et les ambitions architecturales les plus contemporaines.

En deuxième partie de l'Assemblée générale de l'Association, le 30 mai, l'ancien directeur de l'Observatoire de Marseille et historien des sciences Yvon Georgelin a présenté un diaporama commenté évoquant les voyages de Pythéas, explorateur et astronome du IV^e siècle.

Après la pause estivale, les activités de l'Association gréco-suisse ont repris le 26 octobre avec une visite, au Musée d'art et d'histoire de Genève, de la magnifique exposition de céramiques sur l'art premier des Iapyges, peuple d'Italie méridionale qui a tenu tête aux Grecs dans l'Antiquité. Le professeur Jacques Chamay, conservateur du musée et auteur de cette exposition, a initié une nombreuse assistance à cette civilisation encore bien mystérieuse par un commentaire passionné et passionnant. La journée s'est poursuivie par une dégustation de vins et un dîner à Russin, dans une fête de couleurs automnales qui a ouvert sous les meilleurs auspices le cycle d'activités de l'Association pour la nouvelle année académique.

A. Danaé Lazaridis, présidente.

CHRONIQUE DES AMITIÉS GRÉCO-SUISSES

Notre chronique est rédigée par nos deux présidents puisque M. Yves Gerhard a présidé notre association jusqu'en mars dernier et Mme Jeanne Michaud a pris sa succession au début avril.

Nous remercions M. Gerhard pour son travail et son rayonnement.

Conférences et visites

Le 28 novembre 2001, le professeur Libero Zuppiroli, introduit de façon amicale et humoristique par M. Méléti Michalakis, nous présente «**Les théories des couleurs en Grèce antique**».

Le 19 janvier 2002, une visite guidée de l'exposition «**VRAC**» au musée romain de Vidy a été organisée, exposition préparée par M. Laurent Flutsch, conservateur, en l'honneur du professeur Daniel Paunier.

Le 29 février 2002, Mme Anne-France Morand nous a présenté le sujet de sa thèse «**Le monde des Hymnes orphiques**».

Le soir de l'assemblée générale, le 14 mars 2002, nous avons pu entendre un autre récent docteur ès lettres de l'université de Lausanne, Pierre Voelke, ancien secrétaire du comité des AGS, sur le thème «**Rire après la tragédie, du bon usage du**

théâtre chez les Athéniens». Cette assemblée a permis de prendre congé du président, M. Yves Gerhard, en fonction depuis 1996 et d'élire un nouveau comité, présidé par Mme Jeanne Michaud, première présidente des AGS.

Le 3 juillet 2002, Mme Panayota Badinou, membre du comité des AGS, nous a présenté, à l'Espace Arlaud, l'exposition dont elle est commissaire: **Waldémar Déonna et Paul Collart, deux archéologues suisses photographient la Grèce.**

Cours de grec moderne

En octobre 2001, les trois groupes ont repris les cours, donnés par Mme Panayota Badinou, puis, dès février, en collaboration avec Mme Sophia Kravaritou. Les cours ont continué jusqu'à fin juin.

Yves Gerhard

Votre présidente a eu l'occasion de retourner à Naxos en septembre 2002. C'était une bonne raison pour revoir quelques églises byzantines de la région d'Apeiranthos, dont Ag. Pacome et Ag. Giorgos et naturellement Ag. Kyriaki à Kalloni. J'ai pu constater que la nouvelle porte d'entrée de l'église, avec loquet, était bien installée et solide. Les chèvres ne peuvent donc plus

entrer dans l'église, mais par contre elles montent encore sur le toit car le treillis en fil de fer, entourant l'édifice, est cassé. Les fresques des oiseaux m'ont à nouveau émerveillée et la balade entre Apeiranthos et Kalloni est pleine de charme.

Prochaines conférences

29 novembre 2002, conférence de M. Marc Halbritter, photographe et écrivain, sur le Mont Athos (conférence organisée en collaboration avec les Amis du Mont Athos).

31 janvier 2003, conférence de Mme Isabelle Guisan, journaliste et écrivain.

Voyage à Thessalonique

Un voyage à Thessalonique est programmé pour juin 2003. Deux pro-

grammes sont possibles, soit un court séjour de 4 jours entre le 28 mai et le 1^{er} juin 2003, soit le même programme, avec un prolongement, permettant de visiter les environs de la ville jusqu'au 4 juin 2003 (voir la circulaire jointe à ce Desmos).

Nouveaux membres

Nous accueillons onze nouveaux membres à qui nous souhaitons la bienvenue :

M. et Mmes: D. Barraud, D. Doge, J. Gabriel, M.-C. Piguet, G. et A. Radice Wittrock, F. Stalikas, N. et V. Tsingos, E. Tzonis, E. Vuffray.

Nous regrettons le décès de Mme Marie-Rose Verrey, membre fidèle de notre association, dont nous gardons un souvenir chaleureux.

Jeanne Michaud

Plus pour votre argent !



MIGROS

**ASSOCIATION GRÉCO-SUISSE
JEAN-GABRIEL EYNARD**

Membres d'honneur :
M. Bertrand BOUVIER
M. Laurent DOMINICÉ

L'Association gréco-suisse Jean-Gabriel Eynard a été fondée au lendemain de la Première Guerre mondiale et son assemblée constitutive eut lieu en mars 1919. En se réclamant de la figure du grand philhellène dont la contribution à la guerre d'indépendance de 1821-1828 et à l'affermissement du nouvel Etat grec avait été si importante, l'Association, dont le premier président fut l'historien et journaliste Edouard Chapuisat, se donnait d'abord des objectifs très variés.

Ses statuts actuels lui reconnaissent le but de favoriser les échanges culturels et de resserrer les liens d'amitié entre les peuples grec et suisse. Elle les réalise essentiellement par la promotion de la connaissance de l'hellénisme de toutes les époques, en particulier par le truchement de voyages commentés dans le monde grec et par l'encouragement de l'enseignement de la langue grecque; des actions d'entraide lui permettent d'exprimer en diverses circonstances l'esprit de solidarité de ses membres et leur attachement aux valeurs humaines exprimées par la civilisation grecque.

Le comité de l'Association comprend de 9 à 12 membres, dont le tiers doit être de nationalité ou d'origine grecque. Il est en principe renouvelé par quart tous les deux ans.

Pour adhérer à l'Association, il convient de s'adresser au comité, case postale 5032, 1211 Genève 11, compte de chèque postal: 12-8216-7.

Cotisation annuelle:
membre individuel: Fr. 30.-
membre à vie individuel
(versement unique): Fr. 450.-

Comité:
Présidente: Mme A. Danaé LAZARIDIS
Vice-président: M. Michel GRENON
Secrétaire: Mme Saskia PETROFF
Trésorier: M. Xavier MARTIN
Membres:
Mme Stella FRIGERIO
Mme Eléonore MAYSTRE
M. Marco MICELI
Mme Madeleine ROUSSET
M. Joseph SIMANTOV
M. Athanase SPITSAS
M. Claude STYLIANOUDIS
Mme Manuela WULLSCHLEGER

**ASSOCIATION
DES AMITIÉS GRÉCO-SUISSES**

L'Association des Amitiés gréco-suisse a été fondée en 1919 sur l'initiative du baron Pierre de Coubertin, désireux d'associer les Grecs résidant à Lausanne au renouveau du Mouvement olympique. Le premier président en fut le docteur Francis MESSERLI.

Son but est de créer et de maintenir des relations d'amitié entre la Grèce et le canton de Vaud dans divers domaines, notamment culturel. Elle organise des conférences et des rencontres; elle garde un contact régulier avec les professeurs de la Faculté des Lettres de l'Université et les représentants officiels de la Grèce et de l'Eglise orthodoxe. Elle s'abstient de toute prise de position politique, tout en affirmant sa fidélité aux principes de la démocratie appliqués en Europe occidentale. Elle publie un bulletin: «Desmos», en français: le lien, dont le nom indique bien la raison d'être et les intentions.

On devient membre des Amitiés gréco-suisse en s'adressant au comité, case postale 2105, 1002 Lausanne, compte de chèque postal: 10-4528-0.

Cotisation annuelle:
membre individuel: fr. 25.-
étudiant: fr. 15.-
couple: fr. 40.-
membre à vie individuel
(versement unique): fr. 400.-
membre à vie couple: fr. 500.-

Comité :
Présidente : Mme Jeanne MICHAUD
Vice-présidente suisse :
Mme Raymonde GIOVANNA
Vice-présidente grecque :
Mme Hélène PANCHAUD-KONTOS
Trésorier : M. Yves DUFLON
Membres :
Mme Iota BADINOÛ
M. Patrick COTTIER
Mme Maria FRESEY
M. Méléti Michalakís
Membres de droit :
Mme Christiane BRON, rédactrice du bulletin
Rév. P. Alexandre IOSSIFIDIS,
prêtre de l'Eglise orthodoxe de Lausanne.

11th European Figure Skating Youth Championships, Valera Kafalinskaya, Harpa

L'excellence est un exercice quotidien.

Face à ce nous sommes un leader mondial de la gestion privée nous savons qu'il faut toujours être en mesure d'offrir les meilleurs placements. Chez UBS Private Banking nos experts privilégient la valeur humaine pour mieux vous conseiller en toute simplicité. Nos clients nous traitent à l'égal et nous les servons toujours à l'égal.

Bienvenue chez UBS Private Banking:
www.ubs.com/privatebanking

 **UBS**
Private Banking